

Interview de M. François Hollande, Président de la République, avec France 2 le 14 avril 2016, sur les défis et priorités de la politique gouvernementale.

David PUJADAS : Bonsoir. Le Président face aux Français, en direct, ici, au Musée de l'Homme. « Dialogues Citoyens », c'est parti ! Bonsoir à tous. Bonsoir Monsieur le Président.

LE PRESIDENT : Bonsoir David PUJADAS. Bonsoir Léa SALAME.

David PUJADAS : Merci d'avoir accepté notre invitation, avec Léa SALAME. Nous sommes ici, au Musée de l'Homme, symbole par excellence d'un humanisme souvent pris pour cible en ce moment, pour une heure et demie de débat, une heure et demie de vérité, en tout cas, on l'espère, un moment avec les Français.

Léa SALAME : Oui, les Français que l'on vient d'entendre, que nous avons choisis. Ils sont donc quatre à vous interroger, Monsieur le Président. Ils auront une totale liberté de parole. Bonsoir Karim RISSOULI. Vous nous les présenterez un à un ce soir.

Karim RISSOULI : Bonsoir Monsieur le Président. Les Français qui sont ici et qui ont beaucoup de choses à vous dire, alors pas toujours très agréables à entendre. Puis, je vous poserai aussi des questions que se posent beaucoup d'autres citoyens qui nous regardent en ce moment sur France 2 et qui réagissent via francetvinfo sur les réseaux sociaux.

David PUJADAS : Voilà pour le sommaire. D'abord, quelques questions. On est à un an de la fin de votre mandat, Monsieur le Président, presque jour pour jour. Lorsque l'on interroge les Français, huit sur dix, c'est inédit, estiment que ce mandat a été un échec. Ma question est simple : si l'on vous interrogeait, vous, François HOLLANDE, est-ce que vous exprimeriez de la déception ou de la satisfaction, quatre ans après ?

LE PRESIDENT : Ce n'est pas à moi de délivrer les brevets de satisfaction. Qu'est-ce que l'on dirait ! Ou alors de mea culpa. Qu'est-ce que l'on penserait !

David PUJADAS : Vous avez sûrement un sentiment.

LE PRESIDENT : Le sentiment que j'ai, c'est que j'ai affronté durant ce quinquennat des épreuves terribles. Bien sûr, celles que l'on connaît, les attentats, le terrorisme, les guerres qui sont à nos frontières. Mais aussi une crise, une crise profonde. Quand je suis arrivé, la Zone Euro était en voie d'éclatement. On se posait la question de savoir quels seraient les pays qui quitteraient la Zone Euro, même la France était exposée. Quel a été le fil conducteur, qu'est-ce que j'ai fait depuis quatre ans ? Quel a été mon cap ? Cela a été de moderniser le pays, tout en protégeant son modèle social. Moderniser le pays et protéger le modèle social, l'un ne va pas sans l'autre. Cette modernisation, quelle est-elle ? C'est de pouvoir donner à la production, parce que c'est ce qui va permettre de créer des emplois, toutes les conditions pour repartir. C'est ce que j'ai fait à travers les aides aux entreprises, on en parlera. Les aides aux entreprises, ce n'est pas les aides aux patrons. Ce sont les aides aux salariés. Ce sont les aides à ceux qui attendent un emploi et qui espèrent le trouver. Voilà ce que j'ai fait.

Il a fallu aussi redresser les comptes, les comptes publics, les déficits qui étaient amples et qui ne paraissaient jamais pouvoir être réduits. C'est fait. C'est pour cela que je veux insister aussi sur ce qui va mieux. Alors, c'est vrai que quand le Président dit que cela va mieux, quand il y a tant de difficultés, on se demande s'il voit bien, s'il écoute bien, s'il a bien pris conscience des réalités.

Oui, cela va mieux. Cela va mieux, il y a plus de croissance, il y a moins de déficits, il y a moins d'impôts, il y a plus de compétitivité, c'est-à-dire de capacité pour produire, il y a plus de marges pour les entreprises, il y a aussi plus de pouvoir d'achat pour les salariés. Voilà ce que j'ai fait.

pour les entreprises, il y a aussi plus de pouvoir d'achat pour les salaires. Voilà ce que j'ai fait depuis quatre ans et voilà pourquoi je vais poursuivre jusqu'au bout.

David PUJADAS : Mais quand vous dites « protéger le modèle social », par exemple, est-ce que l'on protège le modèle social quand il y a près de 700 000 chômeurs de plus, dont beaucoup sont, de ce fait, en fin de droits, pas les chômeurs qui sont inscrits depuis quatre ans forcément, mais les autres, quand il y a plus de 3,5 millions de chômeurs inscrits ?

LE PRESIDENT : Le modèle social Français, c'est d'abord de protéger contre les aléas de la vie, la santé et on a pu même élargir les droits avec la Couverture maladie universelle, c'est-à-dire la complémentaire santé apportée à plus de 3 millions de nos compatriotes.

La protection sociale, le modèle social, c'est la retraite. On a pu équilibrer les régimes de retraite et même faire en sorte que ceux qui avaient des métiers pénibles puissent partir avant, ils sont 500 000 depuis 2012. Il y a les familles qui ont été, là-encore, protégées, alors qu'il fallait faire des économies, je ne l'ai pas voulu. On a simplement modulé les allocations familiales selon le revenu.

Puis, il y a effectivement l'aléa du chômage. Il m'a été souvent conseillé de remettre en cause les droits des chômeurs. On a fait plutôt mieux, puisqu'avec les partenaires sociaux, il y a eu ce que l'on appelle les droits rechargeables pour les chômeurs, pour que ceux qui reprennent une activité ne perdent pas pour autant leurs droits. Mais mon objectif, ce n'est pas de garantir les droits des chômeurs, c'est de faire en sorte qu'il y ait beaucoup plus de personnes dans l'emploi.

Léa SALAME : Monsieur le Président, vous dites que cela va bien, que cela va mieux

LE PRESIDENT : Non. Je dis que cela va mieux. Ce n'est pas pareil.

Léa SALAME : Monsieur le Président, si vous aviez 20 ans aujourd'hui, est-ce que vous seriez, tous les soirs, Place de la République à Paris, pour protester contre la politique du Gouvernement ?

LE PRESIDENT : Madame Léa SALAME, je vais vous faire une confidence : j'ai eu 20 ans. Je me suis aussi, à un moment, mis dans le mouvement parce qu'il y avait des injustices, parce qu'il y avait des inégalités, parce que je pensais que le monde n'allait pas comme il devait aller. Donc, je trouve légitime que la jeunesse aujourd'hui, par rapport au monde tel qu'il est, mais même par rapport à la politique telle qu'elle est, veuille s'exprimer, veuille dire son mot.

Alors, cela ne suffit pas de prendre la parole. Il y a d'ailleurs de nombreux débats. Mais moi, je ne vais pas me plaindre qu'il y ait une partie de la jeunesse qui préfère inventer le monde de demain plutôt que de regarder avec nostalgie le monde d'hier.

Léa SALAME : La jeunesse, vous disiez : « Ma priorité, c'est la jeunesse. » Monsieur le Président, quatre ans après votre arrivée au pouvoir, les jeunes protestent dans la rue, ils protestent en votant le Front national ou parfois ils ont renoncé à protester, ils partent à l'étranger. Quatre ans après votre arrivée au pouvoir, est-ce que la jeunesse, votre priorité, n'est pas en train de devenir votre plus gros échec ?

LE PRESIDENT : Non. Je vous l'ai dit, la jeunesse n'est pas satisfaite, elle n'est jamais satisfaite et elle a raison de ne pas l'être. Mais quand je regarde les quatre ans : priorité à l'éducation, parce que c'est d'abord pour la jeunesse l'essentiel : être formé, accompagné, pouvoir trouver une qualification, un diplôme, les 60 000 postes, même dans cette période de difficultés budgétaires, ont été ouverts. Aujourd'hui, il y a plus de professeurs devant les élèves.

On peut s'interroger, l'université a été plus ouverte, il y a plus de jeunes qui sont à l'université, un étudiant sur trois est boursier, ce n'était pas le cas en 2012. Pour l'apprentissage, j'ai veillé à ce que l'on puisse donner davantage de droits aux apprentis, davantage de rémunération sur le compte de l'Etat

David PUJADAS : Leur nombre a baissé

Léa SALAME : Récemment, récemment

David PUJADAS : Leur nombre a baissé.

LE PRESIDENT : Garantie Jeunes, qui n'existait pas, emplois d'avenir

Léa SALAME : Les apprentis, au début, vous avez commencé par réduire les aides aux apprentis.

LE PRESIDENT : Non. Ce n'est pas vrai. Les apprentis ont toujours été rémunérés de la même manière. Il y a eu un certain nombre de primes qui a été plafonné pour les entreprises, que

d'ailleurs nous avons ensuite libéré.

Mais ce que je veux vous dire, c'est que l'on a pris, de l'éducation jusqu'à l'université, sans oublier l'insertion professionnelle. Mais il y a un problème, c'est que pour les jeunes aujourd'hui, quel est l'avenir ?

Léa SALAME : C'est le chômage.

LE PRESIDENT : Non. Pas le chômage. Pas seulement le chômage.

Léa SALAME : C'est cela le problème

LE PRESIDENT : C'est la précarité. C'est de ne pas pouvoir trouver de contrat à durée indéterminée. Parce que 90 % des embauches, je dis bien 90 % des embauches aujourd'hui se font à travers des contrats à durée déterminée. Qu'est-ce que je veux faire au-delà d'aider les entreprises ce que j'ai fait au-delà de favoriser l'innovation et l'investissement ? Ce que je veux, avec ce projet de loi El KHOMRI, qui fait tant débat, y compris dans la jeunesse, ce que je veux, c'est que l'on puisse embaucher avec un contrat à durée indéterminée et que l'on puisse à ce moment-là clarifier les règles, clarifier les règles pour les salariés, clarifier les règles pour les employeurs.

Léa SALAME : On va en parler avec le chef d'entreprise qui va vous interroger sur cela. Mais quand même, les chiffres sont têtus. Vous vouliez que les jeunes vivent mieux en 2017 qu'en 2012, à votre arrivée. Il se trouve que 25 % des jeunes Français aujourd'hui sont au chômage, c'est 5 points de plus que la moyenne européenne.

LE PRESIDENT : Non. Ce n'est pas vrai. Le taux de chômage en France est dans la moyenne européenne. Celui des jeunes l'est moins que dans la moyenne européenne.

Léa SALAME : Cinq points de plus que la moyenne européenne.

LE PRESIDENT : Nous avons une réalité en France et il ne faut pas s'en plaindre, c'est que depuis trente ans, nous faisons plus d'enfants que nos voisins et que nous avons plus de jeunes qui attendent un emploi.

Léa SALAME : C'est pour cela qu'il y a du chômage ? C'est parce que l'on fait des enfants ?

LE PRESIDENT : Non. Cela, c'est plutôt bien qu'il y en ait. Donc, nous devons créer de l'emploi et de l'emploi durable. Mais comme vous m'interrogez sur la situation des jeunes, pour les étudiants, aujourd'hui, ils peuvent suivre plus longtemps leurs études et avoir une bourse. Pour ceux qui ne peuvent pas avoir une formation, j'ai créé la Garantie Jeunes avec le Gouvernement. Pour ceux qui sont dans l'insertion, on a les emplois d'avenir. Mais cela ne suffit pas, il faut créer des emplois et toute la politique que je mène, c'est pour que les entreprises créent davantage d'emplois, mais pas n'importe comment, de l'emploi durable.

Léa SALAME : Vous pensez que cela fait rêver les jeunes, que cela réenchante leur rêve de vous entendre, là, parler il y a du sens ?

LE PRESIDENT : Vous m'interrogez sur leur situation, sur leurs conditions, pas sur leur rêve. Ce qu'ils veulent, c'est une société différente. Ce qu'ils veulent, c'est une société beaucoup plus libre dans ses conditions d'autonomie. Parce que le problème pour les jeunes, c'est qu'ils sont obligés d'attendre 25 ans, 30 ans, pour avoir leur propre autonomie. Par ailleurs, il y a le monde et ce monde-là, ils ont envie de le changer et je le comprends et je le fais aussi à la fois par rapport à la finance, aux excès du capitalisme, à ce qu'est également la fraude fiscale. Les jeunes ont envie aussi d'un autre monde et je ne vais pas m'en plaindre. Mais moi, ma responsabilité, ce n'est pas simplement d'en parler, c'est d'agir là où je suis, en Europe, dans le monde, avec ce qu'est la France. Toute ma volonté, c'est que la France puisse être entendue, qu'elle puisse dire son mot.

David PUJADAS : Justement, parlons du moment présent. Beaucoup se demande sans doute ce que va être cette dernière année du quinquennat. On sort d'un moment difficile, des réformes annulées auxquelles vous avez dû renoncer, d'autres qui ont été amputées, des Français dans la rue, une majorité fracturée, est-ce que vous avez encore la main, Monsieur le Président, est-ce que vous avez encore assez d'autorité, d'assise pour que cette dernière année ne soit pas une année pour rien, une année perdue ?

LE PRESIDENT : Je poursuivrai jusqu'au bout

David PUJADAS : C'est-à-dire ?

LE PRESIDENT : C'est-à-dire que nous avons trois grandes réformes à mener, vous les connaissez, d'abord celle sur le travail.

David PUJADAS : Elle a été amputée, c'est celle-là dont je parlais.

LE PRESIDENT : Elle a été discutée, elle a été concertée et elle va maintenant arriver au Parlement.

David PUJADAS : Ce n'est pas celle que vous souhaitez.

LE PRESIDENT : Ce n'était pas celle qui avait été initialement préparée mais moi j'entends, moi je participe aussi au dialogue, je ne me fige pas dans des positions et j'essaie de trouver le bon équilibre, nous y reviendrons.

David PUJADAS : Pour vous ce n'est pas une forme d'impuissance ?

LE PRESIDENT : Discuter, concerter cela serait de l'impuissance ?

David PUJADAS : Céder à la rue.

LE PRESIDENT : Non mais où est-on, ce n'est pas céder à la rue. La rue considère, pour une partie de ceux qui manifestent, qu'il faut retirer la loi, elle ne sera pas retirée. Mais qu'il y ait des corrections, qu'il y ait des discussions avec les organisations syndicales, en tout cas celles qui maintenant comprennent le sens et même appuient cette réforme et oui, parce que cette réforme, c'est plus de dialogue social dans l'entreprise, c'est également plus de clarté dans les règles pour que l'on sache bien dans quelles conditions on peut perdre éventuellement son emploi, où un employeur peut licencier, pour qu'il puisse embaucher, on y reviendra.

David PUJADAS : Madame CONSTANZA, chef d'entreprise, en parlera.

LE PRESIDENT : Et, enfin, ce sont des droits nouveaux pour les salariés avec le compte personnel d'activité, c'est cela la première grande réforme. La seconde grande réforme a été présentée hier au Conseil des ministres, c'est l'égalité et la citoyenneté, plus d'égalité, plus de capacités pour que dans les quartiers difficiles -nous y reviendrons- on puisse avoir un espoir.

David PUJADAS : Peut-on vraiment parler de grandes réformes

LE PRESIDENT : Mais ce n'est pas une grande réforme ?

David PUJADAS : On a l'impression que ce sont des mesures, un conglomerat de mesures, des ajustements, vous dites vraiment grandes réformes ?

LE PRESIDENT : Mais chaque réforme : on dit « elle est grande ». Ce qui compte c'est qu'elle puisse se traduire dans la réalité, ce ne sont pas des réformes incantatoires. Mais dire que l'on va changer la vie dans les quartiers, que l'on va pouvoir éviter les ghettos, faire en sorte que le logement social puisse être sur l'ensemble du territoire et pas simplement dans les mêmes villes, faire en sorte qu'il puisse y avoir la réussite scolaire dans ces quartiers-là, faire en sorte qu'il puisse y avoir pour les jeunes -après ce qui s'est produit- une possibilité d'engagement. J'ai demandé, et cela sera fait dans cette loi, la généralisation du service civique, faire que tout jeune qui voudra accomplir son service civique pourra le faire d'une durée de 8 à 10 mois. Puis, il y a une troisième grande réforme qui est celle sur la transparence, sur la lutte contre la fraude fiscale, sur la lutte contre ce qui est des désordres des marchés, le blanchiment, et on voit que nous sommes en plein dans l'actualité avec ce qui s'est passé dans ce que l'on appelle l'affaire Panama Papers, donc trois grandes réformes.

Par ailleurs nous aurons à voter des lois de finances, des lois de financement de la Sécurité sociale. Il y aura le prélèvement à la source qui pourra trouver sa place en 2018 mais il faut le préparer dès à présent. Je réformerai tous les jours de mon mandat, je l'ai fait depuis le premier, je le ferai jusqu'au dernier jour de mon mandat.

David PUJADAS : On ouvre maintenant le « dialogues citoyens », on accueille le premier Français, c'est une Française qui vient vous interpeller, Monsieur le Président. Karim RISSOULI, vous nous la présentez.

Karim RISSOULI : Oui, Monsieur le Président, la première Française qui va venir dialoguer avec vous, on peut dire que vous avez tout donné pour la convaincre depuis le début du quinquennat quitte à vous mettre parfois à dos une bonne partie de la gauche, de votre électorat. Elle s'appelle Anne-Laure CONSTANZA, elle a 40 ans, c'est une patronne, une cheffe d'entreprise, sa boîte s'appelle ENVIE DE FRAISES, pourquoi ENVIE DE FRAISES ? Parce qu'elle fabrique des vêtements de grossesse. C'est une PME de taille moyenne, près de 40 salariés. Anne-Laure

vetements de grossesse. C'est une PME de taille moyenne, près de 40 salariés. Anne-Laure CONSTANZA en préparant cette émission, on a parlé tous les deux du bilan économique de François HOLLANDE, vous le jugez assez sévèrement, on va y revenir, même s'il y a des paroles du Président et de ses ministres qui vous ont parfois fait plaisir.

// Propos de François HOLLANDE, de Manuel VALLS, d'Emmanuel MACRON //

Karim RISSOULI : En résumé, vous aimez l'entreprise, ça je crois que l'on a bien compris, mais pour le reste, Anne-Laure CONSTANZA, vous avez du mal vous à suivre la cohérence de François HOLLANDE, je vous laisse le rejoindre. Je termine sur un point, Monsieur le Président, l'actu de la semaine pour elle, c'est la sur-taxation des CDD, elle m'a confié que cela renforçait encore un peu plus sa peur d'embaucher.

Léa SALAME : Bonsoir Anne-Laure CONSTANZA, vous êtes la première Française ce soir à vous confronter à François HOLLANDE, votre première question au Président de la République.

LE PRESIDENT : Bonsoir.

Anne-Laure CONSTANZA, Cheffe d'entreprise 40 ans, Meudon (92) : Bonsoir Monsieur le Président. J'ai créé mon entreprise il y a 10 ans sur Internet. Nous produisons en France, j'ai créé 150 emplois, des emplois qualifiés, des emplois moins qualifiés. Aujourd'hui, mon rêve, c'est d'exporter et celui de mes salariés, c'est d'exporter nos robes partout dans le monde et si j'y arrive nous aurons triplé nos effectifs en France. Mais aujourd'hui, Monsieur le Président, j'ai des freins qui m'empêchent de grandir et de créer les emplois que je devrais créer soit parce que je ne peux pas, soit parce que c'est trop risqué, soit parce que je ne trouve pas les gens formés. Or, vous savez que ce sont dans les entreprises comme la mienne que se créent les emplois en France. Première question, Monsieur le Président, comment allez-vous faire pour me redonner confiance et faire que recruter ne soit plus un risque en France ?

LE PRESIDENT : D'abord je veux vous exprimer ma gratitude d'avoir créé votre entreprise et donc d'avoir créé des emplois. Vous l'avez fait avec l'idée d'être innovante et donc vous avez d'une certaine façon défendu l'idée de la France, l'image de la France et notamment sur les marchés à l'exportation. Voilà d'abord ce que je veux vous dire et à travers vous aux nombreux chefs d'entreprise, pas simplement des start-up, mais qui se battent pour que la marque France, que le produit France puisse être promu.

Vous me dites « nous avons encore des freins », j'ai fait en sorte depuis quatre ans avec les gouvernements successifs de pouvoir vous donner au moins sur le coût du travail toutes les conditions. Longtemps on a dit que le coût du travail en France était plus élevé, c'était le cas en 2012

Anne-Laure CONSTANZA : Ce n'est pas mon propos, le coût du travail ce n'est pas mon propos.

LE PRESIDENT : Donc le coût du travail n'est pas un frein pour vous, il était donc très important que pour d'autres nous puissions éviter que ce soit au détriment des salariés. Il n'est pas question de baisser leur salaire, et donc que ce que soit l'Etat qui fasse l'effort de baisser les charges et d'alléger les prélèvements. Deuxième frein que vous indiquez, ce serait que l'on n'ait pas le personnel formé, cela est un vrai sujet et il y a beaucoup d'entreprises qui vous disent « aujourd'hui nous voudrions embaucher mais il n'y a pas la qualification nécessaire ». C'est la raison pour laquelle, j'ai fait en sorte que nous puissions former 500.000 personnes aux métiers de demain, pas aux métiers d'hier comme parfois cela a été le cas, non, pour les métiers, ceux que vous proposez dans votre entreprise. Troisième frein que vous évoquez, c'est en réalité les difficultés, les complexités qui pourraient empêcher que vous puissiez exporter. J'ai fait en sorte là-aussi de faire un choc de simplification. Il y a aussi la crainte de l'embauche

Anne-Laure CONSTANZA : Ce n'est pas ce que je dis, Monsieur le Président.

LE PRESIDENT : en disant notamment pour les CDD ou pour les CDI « finalement je ne sais pas ce que sera la règle, je ne sais pas si je pourrais me séparer éventuellement de salariés et donc je ne veux pas embaucher ».

David PUJADAS : C'est cela le sujet dont vous parlez.

Léa SALAME : Mais c'est ce qu'elle dit !

Anne-Laure CONSTANZA : Aujourd'hui, on se retrouve

LE PRESIDENT : Oui, on va peut-être lui demander, est-ce que c'est cela que vous voulez

exprimer ?

Anne-Laure CONSTANZA : Vous me parlez d'aide, aujourd'hui je ne suis pas venue vous demander de l'aide, Monsieur le Président, je suis venue vous demander de libérer les freins. Aujourd'hui, je suis confrontée à des freins quotidiens, je vais vous donner des exemples, des exemples de l'aberration de certaines lois qui ont été faites depuis des années. Aujourd'hui, on vient de créer notre première boutique à Paris, je ne peux pas recruter un contrat de 20 heures, j'ai des centaines de candidatures et je ne peux pas recruter. Deuxième frein, aujourd'hui

David PUJADAS : Parce que c'est trop peu

Anne-Laure CONSTANZA : Non, parce qu'aujourd'hui on ne peut pas recruter des contrats de moins de 24 heures à des conditions très spécifiques, donc je ne peux pas. Deuxième frein, moi je recrute en CDI 70 % de mes stagiaires, aujourd'hui je ne peux plus parce que vous avez mis en place une loi il y a quelques mois qui fait que je ne peux pas embaucher de stagiaires. Donc, je suis freinée dans cette initiative-là alors qu'aujourd'hui il y a 25 % de chômage chez les jeunes, on bloque la première entrée dans l'entreprise, est-ce que vous trouvez cela normal ?

Léa SALAME : Votre réponse.

LE PRESIDENT : Allez-y si vous avez

Anne-Laure CONSTANZA : Oui, le troisième point, et là c'est vraiment le coup de massue de ces derniers jours, c'est la surtaxe des CDD. Moi, Monsieur le Président, j'ai besoin des CDD, j'ai besoin des CDD parce que je ne peux pas embaucher de stagiaires, je ne peux pas les former et donc j'ai besoin d'innover, j'ai besoin de prendre des risques sinon si je stagne je meurs, et donc j'ai besoin d'embaucher des gens sur des contrats très spécifiques, très courts que je vais évidemment recruter ensuite en CDI si cela marche. Aujourd'hui vous bloquez mon initiative, c'est-à-dire que vous surtaxez mon initiative, donc vous surtaxez l'initiative et la future création d'emplois.

LE PRESIDENT : Vous m'avez posé trois questions et je vais essayer d'être le plus précis possible. Vous m'avez dit « je ne peux pas recruter de temps partiel parce que ce que je propose c'est 20 heures et le minimum c'est 24 heures ». Sauf que ce sont les organisations professionnelles, donc le MEDEF comme les organisations syndicales qui ont convenu de cette règle mais

Anne-Laure CONSTANZA : Oui mais ce n'est pas mon problème !

LE PRESIDENT : Mais attendez, attendez ! Mais, on peut être dispensé de ce seuil de 24 heures dès lors que vous êtes dans une branche professionnelle et c'est le cas je crois pour vous dans la confection, vous pouvez parfaitement

Anne-Laure CONSTANZA : Je ne suis pas dans la confection.

LE PRESIDENT : Vous êtes dans

Anne-Laure CONSTANZA : La vente à distance.

LE PRESIDENT : Même dans la vente à distance, votre branche peut parfaitement permettre que vous puissiez embaucher à temps partiel moins de 24 heures.

David PUJADAS : C'est le cas pour vous ou pas, Madame CONSTANZA ?

LE PRESIDENT : Mais en même temps vous comprenez bien que pour un certain nombre de personnes, c'est pour cela qu'on a fait cette règle parce que nous sommes dans une société qui doit avoir des règles, on ne peut pas prendre des jeunes ou des moins jeunes pour leur proposer des contrats de 10 heures, 12 heures.

Léa SALAME : Mais le problème, Monsieur le Président, c'est qu'elle n'a pas confiance parce qu'elle a l'impression que les règles changent tous les trois mois.

LE PRESIDENT : Attendez, non, non, elles ne changent pas là, ce sont des règles qui ont été établies depuis 2013. Mais vous voyez bien que dans une société on ne peut pas embaucher des personnes, et chacun le comprendra, pour quelques heures !

Anne-Laure CONSTANZA : Mais il y a des gens qui cherchent ces emplois-là ! Moi j'ai des centaines de candidatures de femmes qui rêveraient de travailler dans ma boutique !

LE PRESIDENT : Mais avoir du temps partiel c'est possible mais il était légitime que l'on fixe un certain nombre de règles et que vous puissiez les utiliser. Deuxième exemple, les stagiaires, nous

n'avons pas empêché du tout l'embauche

Anne-Laure CONSTANZA : Aujourd'hui je ne peux plus.

LE PRESIDENT : Non parce que vous avez dû avoir un certain nombre de stagiaires, vous avez combien de salariés ?

Anne-Laure CONSTANZA : J'ai le droit à trois stagiaires.

LE PRESIDENT : Oui, trois stagiaires parce que vous êtes dans une entreprise de moins de 50 salariés, c'est bien cela.

Anne-Laure CONSTANZA : Oui, oui.

LE PRESIDENT : Donc il a été fixé cette règle, pourquoi ?

Anne-Laure CONSTANZA : Pourquoi ?

LE PRESIDENT : Parce qu'il y avait, on le sait bien, il y avait des abus d'entreprises qui ont embauché des stagiaires pour ne pas embaucher, même pas en temps partiel, des CDD ou des CDI. Donc il était légitime

Anne-Laure CONSTANZA : Mais vous vous rendez compte que là vous bloquez la première porte d'entrée des jeunes dans l'entreprise ! Moi je les forme, je ne trouve pas de gens formés, donc je les forme dans l'entreprise, je ne peux pas les recruter !

LE PRESIDENT : Vous pouvez prendre trois stagiaires, trois stagiaires vous pouvez les prendre deux mois ou trois mois puisqu'aujourd'hui à partir de deux mois on doit payer un stagiaire. Vous pouvez prendre des stagiaires puis ensuite, vous les prenez en CDD, puis après, vous les prenez en CDI

Anne-Laure CONSTANZA : Ah non ! Je ne peux pas les prendre en CDD ()

Léa SALAME : () les CDD.

LE PRESIDENT : Non ! J'en arrive au CDD. J'en arrive au CDD parce que le CDD, aujourd'hui, il est déjà surtaxé puisque cela a été là aussi convenu dans le cadre de la convention UNEDIC aujourd'hui, je ne parle pas de demain, il y a déjà une surtaxe pour les CDD. Là aussi, vous le savez.

Anne-Laure CONSTANZA : Bien sûr !

LE PRESIDENT : Il est d'ailleurs assez compréhensible que lorsqu'on fait justement des contrats courts qui, souvent, sont renouvelés d'ailleurs, il y ait un coût supplémentaire. Donc il n'y aura rien de plus que la prolongation de ce qui existe aujourd'hui. Donc, si vous voulez embaucher et je crois que c'est votre intention et je vous en remercie, si vous voulez embaucher, vous pouvez prendre des CDD, vous aurez les mêmes règles qu'aujourd'hui et vous pouvez aussi les embaucher

Anne-Laure CONSTANZA : Ce n'est pas ce que j'ai entendu dire. J'ai entendu une surtaxe des CDD. Cela veut dire qu'on sera encore plus taxés.

LE PRESIDENT : Elle existe. Cela veut dire que dans la nouvelle convention UNEDIC puisque actuellement, il y a une convention UNEDIC qui est en négociation, dans la nouvelle convention UNEDIC, il y en aura, comme aujourd'hui mais cela sera obligatoire d'en discuter parce que ce sont les partenaires sociaux qui fixeront le taux de la surtaxe des CDD.

Anne-Laure CONSTANZA : Mais vous trouvez

Léa SALAME : Monsieur le Président, mais c'est la cohérence de votre vision. Elle s'interroge, c'est-à-dire que

Anne-Laure CONSTANZA : C'est la philosophie

Léa SALAME : La philosophie, exactement. À l'origine, vous voulez baisser les charges des chefs d'entreprise pour qu'ils puissent embaucher et cela se termine aujourd'hui, ils apprennent que vous allez continuer de surtaxer les CDD. Elle est où la cohérence ? Elle est où la cohérence ?

LE PRESIDENT : Mais, écoutez, Léa SALAME, qu'est-ce que vous me diriez si on favorisait les CDD par rapport aux CDI ? Toute ma politique, c'est de vous donner un certain nombre de règles, c'est de favoriser l'embauche par des CDI. Je ne vais pas quand même stimuler l'embauche par CDD. 90 % des embauches se font en CDD. Donc, ce qu'il faut changer, c'est cette idée de la précarité. Vous ne pouvez pas à la fois dire : la jeunesse est dans la précarité et, en même temps, ne pas lui donner la possibilité d'être embauchée en CDI.

Anne-Laure CONSTANZA : Mais moi je compte des CDD pour les recruter ensuite en CDI

Anne-Laure CONSTANZA : Mais moi, je recrute des CDD pour les recruter ensuite en CDI.

LE PRESIDENT : Et qu'est-ce que c'est que la loi travail ? C'est de vous permettre, lorsque vous avez fait l'embauche en CDI, de connaître parfaitement les règles qui, si vous avez des difficultés économiques, vous permettront de vous séparer des salariés que vous avez embauchés. Quel est le risque ? Quel est le risque ?

Anne-Laure CONSTANZA : Écoutez, sincèrement, la loi travail, aujourd'hui, moi, j'avais vraiment le sentiment qu'il y avait une vraie volonté de réforme. Au début, je l'ai prise avec beaucoup d'enthousiasme très sincèrement & aujourd'hui, cette loi, elle vire au combat idéologique et j'ai vraiment le sentiment qu'en fait, on est oubliés.

LE PRESIDENT : Non !

Anne-Laure CONSTANZA : C'est-à-dire que moi, mon problème aujourd'hui, c'est d'embaucher. Comment je peux créer plus d'emplois en France ? Et on n'est pas C'est une loi qui est faite pour les grands groupes. Alors on parle des licenciements économiques, etc. mais moi, cela ne me concerne pas ().

Léa SALAME : Elle ne va pas vous aider à embaucher davantage cette loi EL KHOMRI ?

Anne-Laure CONSTANZA : Exactement ! Cela ne m'encourage pas du tout à embaucher et cela n'encourage pas les entreprises qui recrutent puisqu'il faut aider les entreprises qui recrutent à embaucher, les entreprises en croissance. Elle n'est pas faite pour nous cette loi.

LE PRESIDENT : Mais pour aider les entreprises en croissance, c'est-à-dire celles qui vont de toute façon avoir des embauches à faire, il faut former les salariés et il faut permettre aux chefs d'entreprise de trouver les salariés qui correspondent aux métiers de demain. C'est ce que nous faisons. Pour le reste, la loi, le projet de loi puisque la loi n'est pas encore votée , notamment pour les petites entreprises, la vôtre, vous permet d'avoir un accord d'entreprise, dans votre entreprise, pour adapter votre temps de travail, votre organisation de travail. Exactement ce dont vous m'avez parlé. C'est possible.

Anne-Laure CONSTANZA : Ce n'est pas cela, je vous ai parlé de l'emploi. Comment je peux recruter davantage ?

LE PRESIDENT : Non, mais Et donc, même avec le temps de travail, vous pourrez, dans votre propre entreprise, avoir cet accord-là. Donc vous pourrez vous saisir de cette occasion. Il est absolument nécessaire de donner de la stabilité aux chefs d'entreprise, vous avez raison, mais il est aussi très important de donner de la stabilité aux salariés. Et donc il faut que les règles ().

Anne-Laure CONSTANZA : Alors, moi, j'ai envie de dire quelque chose. Monsieur le Président, s'il vous plaît

David PUJADAS : Rapidement, un dernier point

Anne-Laure CONSTANZA : S'il vous plaît, moi, je suis d'accord avec vous, il faut protéger les salariés. Mais la meilleure protection qu'on puisse donner à un salarié, c'est qu'il travaille dans une entreprise qui se développe.

LE PRESIDENT : Oui, mais nous sommes bien d'accord. Le meilleur service qu'on peut rendre au salarié, c'est qu'il soit salarié ().

Léa SALAME : Mais vous n'avez pas l'impression, Monsieur le Président, de perdre sur tous les tableaux, en fait ? De perdre Vous n'arrivez pas à convaincre les chefs d'entreprise et vous n'arrivez pas à convaincre les salariés, c'est perdant-perdant.

LE PRESIDENT : Mais c'est toujours la difficulté d'une réforme ! D'abord

Léa SALAME : Non, parfois, il y en a qui sont contents.

LE PRESIDENT : Mais ceux qui sont contents le sont souvent au détriment des autres. Moi, ce que je cherche, c'est l'équilibre, c'est qu'un chef d'entreprise puisse recruter dans les meilleures conditions et ce que je cherche, c'est que les salariés puissent être embauchés le plus possible en CDI. J'accepte qu'il y ait des stagiaires. Nous avons même fait en sorte qu'ils puissent être rémunérés. J'accepte qu'il puisse y avoir du temps partiel. Nous avons fait en sorte de fixer les règles. J'accepte qu'il puisse y avoir des CDD renouvelables. J'accepte de baisser les cotisations et les charges des entreprises. J'accepte qu'il y ait une simplification. Mais à un moment, il faut aussi qu'on puisse trouver les règles communes et que les entreprises, comme les salariés, trouvent leur compte.

David PUJADAS : On arrive au terme de cet échange. Merci Madame CONSTANZA d'y avoir participé. Je crois que l'on a bien compris les deux points de vue si j'ose dire. Avant d'entendre un autre intervenant, deux questions là-dessus, Monsieur le Président, pour prendre le problème un peu de l'autre côté. Votre principal outil pour créer des emplois, vous l'avez dit, c'était le CICE qui est devenu le Pacte de responsabilité. Combien a-t-il créé d'emplois ? Est-ce que vous le savez ?

LE PRESIDENT : Alors, d'abord, qu'est-ce que c'était et qu'est-ce que c'est le Pacte de responsabilité ?

David PUJADAS : Je crois que tout le monde l'a un peu compris mais la baisse de charges massive

LE PRESIDENT : Non ! Mais permettez-moi de le préciser. Oui, c'est un allègement de cotisations et d'impôts pour les entreprises qui représente 34 milliards d'euros aujourd'hui donc sur le budget de l'État et alors même que nous avons réduit le déficit. Donc cela veut dire que l'on a fait un effort considérable d'économies

David PUJADAS : Qui venait aussi en compensation après des hausses en début de mandat mais, bon, 34 milliards.

LE PRESIDENT : D'accord. Mais enfin nous avons fait ce choix.

David PUJADAS : Combien a-t-il créé d'emplois ?

LE PRESIDENT : Donc les entreprises devaient s'engager. Je ne serai pas cruel en rappelant un certain nombre de chiffres qui avaient été avancés par le Président du MEDEF, parlant de 1 million, mais je pense que cela ne se passe pas comme cela. Et donc, il n'y a pas d'obligation pour les entreprises.

David PUJADAS : Non, mais il y a un chiffre qui a été donné.

LE PRESIDENT : Il y avait un chiffre qui avait été donné. Aujourd'hui, je vais vous donner le chiffre qui est réel : en 2015, nous avons créé 100 000 emplois nets de plus, c'est-à-dire que pour la première depuis cinq ans, l'économie Française a créé davantage d'emplois qu'elle n'en a supprimés.

David PUJADAS : Monsieur le Président

LE PRESIDENT : Et je pense que c'est largement dû à cette politique-là, aussi au fait que nous avons retrouvé de la croissance et que nous avons pu ainsi, avec les baisses d'impôts sur les ménages, favoriser la consommation. Nous sommes donc aujourd'hui sur un rythme de création nette d'emplois. Par exemple, en 2016, nous pensons que nous pourrions créer 150 000-160 000 emplois nets supplémentaires.

David PUJADAS : L'OFCE, qui est un centre d'analyse, disons de centre gauche, en tout cas pas du tout libéral, chiffre, lui, ces créations à 120 000. 120 000 créations d'emplois, 34 milliards d'euros, vous l'avez dit, cela met le coût de l'emploi à 250 000 euros, un peu plus même. Est-ce que cela n'est pas cher payé ? Est-ce qu'il est bien calibré ce plan ?

LE PRESIDENT : Mais ce sont des règles de trois qui n'ont aucun sens sur le plan économique parce que, qu'est-ce que font les entreprises avec ce qui a été apporté à travers ce Pacte de responsabilité ? Elles investissent. Investir, c'est permettre d'être plus compétitif demain, de créer des emplois après-demain.

David PUJADAS : L'investissement ne se portait pas très bien en France.

LE PRESIDENT : Si, mais là, il est reparti.

David PUJADAS : Il commence à redémarrer, il ne se portait pas très bien jusque-là.

LE PRESIDENT : Oui ! Et s'il est reparti, c'est bien parce qu'il y a eu ce soutien. Deuxièmement, cela a servi, ce Pacte de responsabilité, à mieux rémunérer les salariés. Et dans toutes les études qui ont été faites, on voit qu'il y a eu des distributions de salaire grâce à ces allègements de charges. C'était ce que je cherchais aussi ! C'était que l'on ne demande non seulement rien de plus aux salariés mais que l'on puisse leur restituer une partie de ce qu'allait être le bénéfice de l'entreprise, les marges qu'elles allaient pouvoir dégager. Enfin, il y a eu des embauches. Mais il faut qu'il y en ait encore davantage et c'est pourquoi l'année prochaine, en 2017, le Pacte de responsabilité va représenter 40 milliards d'euros. C'est bien légitime que l'on demande aux

entreprises ce qu'elles vont faire de cette aide. Ce n'est pas une aide aux patrons, comme je l'ai dit, ce n'est pas une aide aux chefs d'entreprise, c'est une aide aux salariés, c'est une aide à l'embauche.

David PUJADAS : On vous a entendu.

LE PRESIDENT : Au début d'année, j'ai fait justement, même si cela ne correspondait pas forcément à la situation de Madame CONSTANZA, j'ai fait en sorte que pour les PME de moins de 250 salariés qui embaucheraient une personne en demande d'emploi un chômeur ou une chômeuse, il puisse y avoir zéro charge. Je dis bien zéro charge. Ce dispositif-là, il représente, rien que pour les trois mois qui viennent de s'écouler, 200 000 embauches. 200 000 embauches : voilà l'effet de ce que l'on a fait.

David PUJADAS : Dernier point sur ce terrain économique et ensuite, on va avancer. Il y a un frémissement, on l'entend, c'est vrai. On vous entend aussi vanter votre bilan économique. Mais comment expliquez-vous qu'on soit dans le peloton de queue de la zone euro ? Ce frémissement, il est partout dans la zone euro mais nous, nous sommes derrière.

LE PRESIDENT : Non, on a, sur le plan de la croissance, un niveau comparable à nos pays voisins.

David PUJADAS : On était à 1,2 l'an dernier et la zone euro, 1,5.

LE PRESIDENT : 1,2 et les Allemands doivent faire 1,5. Mais je vais revenir sur ce qui nous singularise.

David PUJADAS : Sur la dynamique, j'entends.

LE PRESIDENT : Oui oui, j'entends bien ! Ce qui nous singularise et moi, m'obsède, c'est qu'en France, nous créons moins d'emplois que dans certains pays. Alors, pourquoi ? Pourquoi il y a cette résistance ? Il y a trois raisons. La première raison, je l'indiquais, il se trouve que l'on a une population active qui augmente depuis ces dernières années. Tant mieux, c'est la natalité, c'est la jeunesse. Parfait ! Mais enfin il faut lui répondre.

Il y a une deuxième raison qui est moins satisfaisante, qui est même déplorable quand on y songe, c'est que l'on a des chômeurs de longue durée, de très longue durée, qui restent deux ans, parfois davantage, c'est-à-dire ce que vous disiez au début de notre entretien. Je considère que c'est insupportable, notamment pour les seniors qui savent que l'on ne leur proposera rien et qu'ils sont inscrits dans les chiffres du chômage alors même qu'ils ne reçoivent aucune proposition.

David PUJADAS : C'est un constat.

LE PRESIDENT : Alors, qu'est-ce que j'ai fait ? J'ai fait un plan pour 500 000 formations pour ces demandeurs d'emploi qui peuvent parfaitement

David PUJADAS : C'est réaliste ?

LE PRESIDENT : Oui ! Et c'est ce qui est en train de se faire et je le fais en plus avec le Gouvernement de Manuel VALLS et les régions qui sont de toutes sensibilités politiques, ont accepté de s'investir dans ce plan.

Puis, il y a une troisième raison qui fait qu'il y a une hésitation à l'embauche. On a bien vu tout à l'heure avec Madame CONSTANZA, c'est que l'on veut de la visibilité, on veut savoir quelle va être la règle pour demain. D'où la loi Travail et c'est pourquoi, j'ai fait en sorte qu'elle puisse être présentée, qu'elle puisse être corrigée parce que c'était nécessaire mais qu'elle donne cette stabilité aux employeurs comme aux salariés.

Léa SALAME : Monsieur le Président, on va passer aux questions régaliennes à présent si vous le voulez bien. J'aurai quelques questions précises à vous poser dans quelques instants mais d'abord, Karim. Et avant d'accueillir la deuxième Française qui va vous poser des questions, Karim, quelques premières réactions ou questions sur les réseaux sociaux.

Karim RISSOULI : Oui, des questions. On a beaucoup parlé des patrons et des chômeurs, il y a aussi beaucoup de salariés et notamment des salariés modestes qui nous regardent. Question sur le SMIC, sur le pouvoir d'achat. Au moment où l'Angleterre et la Californie augmentent le SMIC, cette question : « Monsieur le Président de la République, tous les pays augmentent le SMIC sauf la France. À quand un coup de pouce digne des socialistes ? »

LE PRESIDENT : Le SMIC en France est passé de 1,1 à 1,140. C'est une augmentation de 3,6 %.

LE PRESIDENT : Le SMIC en France, ce sont, en net, a pres 1 140 euros. C'est peu pour ceux qui ont ce revenu-là.

Karim RISSOULI : Il n'y a pas eu de coup de pouce très fort depuis 10 ans.

LE PRESIDENT : Et c'est la raison pour laquelle, j'ai voulu créer la prime d'activité, pour que cela ne pèse pas sur les entreprises puisque je ne veux pas les mettre en difficulté. Pour certaines, une augmentation du SMIC je pense aux PME serait extrêmement éprouvante, difficile à supporter dans la compétition. Donc, pour que cela ne pèse pas sur les entreprises et pour que cela puisse être bénéfique aux salariés et notamment ceux payés au SMIC, j'ai créé la prime d'activité. Il y a aujourd'hui plus de 2 millions de personnes qui ont accès à cette prime d'activité. Qu'est-ce que cela représente ? Sur un SMIC de 1 140 euros, 100 euros par mois supplémentaire. Donc, voilà non pas une proposition, voilà un acte qui a été posé, une réforme qui a été faite et une amélioration de pouvoir d'achat et cela vaut à partir du début de l'année 2016.

David PUJADAS : Bien

Karim RISSOULI : On a compris. A priori, pas de nouveau coup de pouce au SMIC cette année.

Léa SALAME : Une deuxième question ?

Karim RISSOULI : Question qui interroge aussi votre cohérence et vos promesses, Monsieur le Président, pas sur l'économie mais sur le nucléaire. On s'en souvient, c'était l'une de vos promesses de campagne en 2012, réduire la part du nucléaire à 50 % en 2025. Ce matin, on apprend que les arbitrages sont repoussés à 2019. D'où cette question directe posée ce soir : « Pourquoi revenir en arrière sur l'arrêt du nucléaire ? »

LE PRESIDENT : Non ! D'abord, je n'ai jamais proposé l'arrêt du nucléaire.

Karim RISSOULI : Sur la réduction de la part en tout cas.

LE PRESIDENT : Ce n'est pas la même chose. Donc, j'ai dit aux Français très clairement, lorsque je me suis présenté à eux : nous allons réduire la part dans la production d'électricité que représente le nucléaire. C'étaient 75 %, nous allons la réduire à 50 % en 2025. Pour cela, nous allons devoir faire monter les énergies renouvelables.

Donc, dans le plan qui a été présenté par Madame ROYAL, il y a une volonté et un certain nombre de décisions qui permettra de doubler la capacité des éoliennes, tripler la capacité du solaire, et donc de faire en sorte que nous puissions avoir le plus haut niveau de renouvelable, et c'est ainsi que nous pourrions diminuer la part du nucléaire. Mais d'ores et déjà, j'avais fait cette promesse...

Léa SALAME : Quand ? Quand, Monsieur le Président ?

LE PRESIDENT : Nous allons fermer Fessenheim à partir de 2019 et ce sera à EDF, après, l'Autorité de Sûreté Nucléaire, de nous dire quelles sont les centrales qui devront être fermées et quelles sont au contraire les autres qui devront être prolongées. Permettez que l'on prenne étape par étape, mais ce n'est pas avant 2019 que cette question d'autres centrales à fermer sera posée.

David PUJADAS : Bien. On enchaîne £ un deuxième intervenant souhaite vous interpellé, Monsieur le Président. Karim, quelques mots de présentation.

Karim RISSOULI : Oui, une femme qui va vous rejoindre et qui aurait préféré clairement ne pas être ici ce soir, Monsieur le Président, mais elle a accepté de venir pour que son drame serve à d'autres parents et à d'autres familles. Elle s'appelle Véronique ROY, elle habite Sevrans, en Seine-Saint-Denis, et son fils, Quentin, est mort en Syrie, où il avait rejoint les rangs de l'organisation Etat Islamique. Quentin aurait eu 24 ans demain, Monsieur le Président, et son histoire, c'est celle d'un jeune homme joyeux, passionné de sports et de musique qui va se convertir à l'Islam puis se radicaliser en France dans une mosquée de Sevrans surnommée « la mosquée Daesh ». Aujourd'hui, Véronique ROY, vous menez un combat. Au-delà de la tentation djihadiste, vous reprochez aux pouvoirs publics de laisser des imams propager un discours de haine. Exemple récent, un imam de Brest, Monsieur le Président, dans les extraits que vous allez voir, parle de la musique et du Hijab, le voile islamique.

// Reportage//

Karim RISSOULI : Véronique ROY. ie vous invite à retrouver le Président de la République. Je

... et Véronique ROY, je vous invite à rencontrer le Président de la République et précise que cet imam salafiste n'a jamais appelé au Djihad, Monsieur le Président, mais pour Véronique ROY, ce genre de prêche, c'est déjà le début de la radicalisation.

Léa SALAME : Bonsoir, Véronique ROY. Le djihadisme, Karim le disait, vous l'avez vécu dans votre famille, dans votre chair. Qu'est-ce que vous avez à dire au Président de la République ce soir ? Qu'est-ce que vous avez à lui demander ?

Véronique ROY : Bonsoir, Monsieur le Président.

LE PRESIDENT : Bonsoir.

Véronique ROY : Je suis émue, bien sûr, ce soir, honorée aussi de pouvoir vous parler au nom de parents qui sont concernés comme moi. Mon combat aujourd'hui, c'est de rester debout pour que d'autres jeunes ne partent pas et ne meurent pas. Parce que partir aujourd'hui en Syrie, c'est mourir à coup sûr. Des gens recrutent des jeunes sur nos territoires pour cela. Et cela, ce n'est pas supportable. Je me demande ce qu'a fait la France pour en arriver là ? Parce qu'il faut toujours s'interroger en amont du terrorisme, enfin des risques de terrorisme, le Djihadisme ne conduisant pas forcément au terrorisme. Quels sont les causes et les actes qui ont produit, donc, les effets dont on parle ce soir ? La France est le premier pays occidental, en termes de contingent pour Daesh. Donc, je voulais vous interroger là-dessus particulièrement, avant d'aborder la deuxième question, parce que pour moi, on a une grande part de responsabilité dans ce qui arrive aujourd'hui. Nos enfants, ceux qui sont partis, ne naissent pas djihadistes, ils le deviennent. Donc qu'est-ce qui fait qu'un moment, cette jeunesse désillusionnée, part pour un combat qui est un combat de la mort ?

LE PRESIDENT : Il y a eu 170 morts de jeunes Français partis en Syrie et en Irak dont votre fils. Il y a aujourd'hui et c'est le sens de votre appel, de votre cri à peu près 2.000 jeunes ou moins jeunes qui, à un moment, peuvent basculer. Puis il y a aussi ceux qui sont en Syrie et en Irak et qui sont dans le Djihad, mais qui peuvent aussi se retourner contre nous. Il y a, à peu près, 600 Français qui sont dans cette situation. On sait qu'un certain nombre est venu frapper jusqu'ici. Vous avez raison de poser cette question : pourquoi, depuis des années, n'a-t-on pas décelé les risques qui conduisaient à cette radicalisation ? Il y a le salafisme, il y a le djihadisme, c'est vrai que quand on entend ces prêches-là, on ne peut pas les accepter, et c'est la raison pour laquelle nous avons expulsé, à peu près, 80 prêcheurs de haine.

Véronique ROY : Celui-là ne l'est pas en l'occurrence. Et je crois qu'il ouvre bientôt une école coranique, si j'ai bien lu ce...

LE PRESIDENT : Celui-là est Français, il ne peut pas être expulsé, mais son lieu de prière, je ne veux même pas utiliser ce mot, ce lieu de haine, a été fermé.

Léa SALAME : Mais est-ce normal, Monsieur le Président, qu'il ne soit pas inquiet ? Qu'un imam comme celui de l'imam de Brest, puisse prononcer une parole telle que celle qu'on vient d'entendre...

LE PRESIDENT : Il est inquiet...

Léa SALAME : ... Et qu'il ne soit pas condamné ?

LE PRESIDENT : Attendez, condamné, ce n'est pas... Vous savez, ce n'est pas le Président de la République qui fixe les sentences et les condamnations....

Léa SALAME : J'entends bien & qu'il ne soit pas inquiet...

LE PRESIDENT : Il est inquiet, il est poursuivi, et il est dans une procédure judiciaire. Mais... Donc nous devons lutter contre ces prêcheurs, ces partisans de la haine qui induisent la radicalisation. La radicalisation peut aller très vite, et vous avez vu la rapidité avec laquelle un jeune, qui n'était pas forcément dans une famille musulmane, qui a pu se convertir, très vite peut basculer dans la radicalisation et partir. Nous avons donc pris des décisions très tôt. Je ne parle pas des décisions sur la lutte contre le terrorisme, les lois que nous avons prises pour interdire la sortie pour interdire la sortie ! interdire le retour, poursuivre tous ceux qui se livrent à de la propagande ou qui sont des recruteurs, il y a eu deux lois antiterrorisme et aujourd'hui encore, on a des procédures pénales. Mais...

Léa SALAME : Elle vous interroge sur les racines, les racines du mal...

LE PRESIDENT : ... Mais nous avons absolument besoin d'aider les familles. Parce qu'il y a des

signaux qui apparaissent. Donc, nous avons créé des centres, vous le savez, des centres d'information et de soutien...

Véronique ROY : Ils ne sont pas annoncés !

LE PRESIDENT : Non, non, je ne parle pas des centres de lutte contre la radicalisation, pour les radicalisés, pour les « déradicaliser ». Je parle de toutes les familles, de toutes les familles qui, à un moment...

Véronique ROY : Oui, il y a des structures, effectivement, j'en ai connu certaines qui n'ont pas, d'ailleurs, donné que de bons résultats, mais ce n'est peut-être pas le propos de ce soir, j'en suis déçue, mais il y a effectivement des initiatives, cela, je ne vous le reproche pas. Mais si vous me le permettez juste de...

LE PRESIDENT : Allez-y, bien sûr.

Véronique ROY : ... De vous interrompre là-dessus, c'est qu'il y a des moyens très simples qui existent aujourd'hui qui pourraient fléchir, fragiliser ces islamistes, qui ne sont, bien sûr, pas la majorité des Musulmans, mais on nous taxe souvent d'islamophobes quand on aborde ce sujet, ce n'est pas le cas. Moi, ce n'est pas l'Islam qui a pris mon enfant & j'ai accueilli sa conversion avec mon mari, c'est l'Islam radical, ce n'est pas pareil. Et il y a une loi qui existe aujourd'hui, la loi de la laïcité, qui n'est pas respectée. On sait que les islamistes radicaux ont des propos politiques. Ce n'est pas que religieux. C'est-à-dire qu'ils veulent codifier la société, et ils veulent s'insinuer dans la vie politique. Ce n'est pas le religieux au sens du privé. Pourquoi on n'applique pas cette loi, tout simplement ?

LE PRESIDENT : Nous appliquons la loi et nous faisons en sorte que, dès qu'il y a une expression qui enfreint le principe de la laïcité, il puisse y avoir une action. Parce que vous avez parfaitement décelé la manière de faire de ceux qui embrigadent. Ils commencent sur un terrain confessionnel, religieux & très vite, ils arrivent à un terrain politique. Ensuite, ils mettent en cause nos principes, les filles qui se retrouvent couvertes de la tête aux pieds, des garçons qui ne serrent plus la main ou n'embrassent plus les jeunes filles. Nous voyons donc tous ces moyens-là, et donc nous devons agir très précocement.

Véronique ROY : Oui, il faut agir précocement...

LE PRESIDENT : Très précocement.

Véronique ROY : ... Monsieur le Président, mais cela ne date pas d'hier ! Il y avait déjà des alerteurs il y a déjà des dizaines d'années ! Ce n'est pas né avec Daech !

LE PRESIDENT : C'est donc pour cela qu'il n'y a peut-être pas eu assez tôt, et avant même que je n'arrive aux responsabilités, la prise de conscience, mais nous nous, et pas parce qu'il y a eu des attentats ! Bien avant les attentats nous avons fait en sorte que les familles puissent être accompagnées, que les établissements scolaires puissent également signaler, parce qu'on peut avoir un certain nombre d'informations, et que tous les travailleurs sociaux tous les travailleurs sociaux seront formés par rapport à ces risques d'embrigadement et de djihadisme.

Léa SALAME : Les maires, les maires de ces villes-là se disent démunis aujourd'hui. Ils disent qu'ils n'ont pas assez les moyens. Ils voient leurs quartiers parfois changer de manière extrêmement rapide, et des quartiers qui cumulent des difficultés économiques et sociales, et ils disent qu'ils n'ont pas les moyens. Qu'ils n'ont pas les moyens légaux et qu'ils n'ont pas les moyens financiers pour lutter contre cela. Vous ne donnez pas assez, Monsieur le Président. Ils en attendent plus de l'Etat.

LE PRESIDENT : Non, il faut accompagner les maires ! Ce n'est pas qu'une question financière ! C'est aussi une question d'accumulation de problèmes dans un certain nombre de quartiers ! Mais comme vous l'avez dit : attention, ne laissons pas penser que ce serait la pauvreté qui induirait la radicalisation.

Mais bien sûr ! L'utilisation d'un certain nombre de difficultés par les prêcheurs de haine, mais il y a aussi, à un moment, des jeunes qui se trouvent embrigadés, soit sur Internet, soit par des connaissances...

Véronique ROY : Pas sur Internet, Monsieur le Président ! Quatre-vingt-quinze pour cent des jeunes sont radicalisés par quelqu'un de leur entourage proche qui peut être un ami ! C'est le cas

de mon fils !

LE PRESIDENT : Oui, c'est vrai, absolument, mais Internet a joué un rôle que nous avons bien décelé et c'est pour cela que nous faisons le nettoyage d'un certain nombre de sites, et vous avez parfaitement raison ! C'est par le voisinage, c'est par la proximité, c'est par l'amitié ! Parmi les chiffres que je donnais tout à l'heure, sur les 600 Français qui sont en Syrie, il y a 200 jeunes filles. Deux cents jeunes filles.

Véronique ROY : Oui, aujourd'hui, la part de jeunes qui partent est plus importante chez les filles. C'est très préoccupant.

LE PRESIDENT : Exactement. Nous avons donc décelé ce point. Il y a des jeunes filles qui se laissent, si je puis dire, « entraîner » par des histoires qu'on leur raconte, y compris on leur dira qu'elles seront heureuses, qu'elles pourront avoir une famille...

Véronique ROY : Pour les filles, c'est un peu particulier parce que cela se mêle à une espèce de romantisme, c'est différent...

LE PRESIDENT : Exactement...

Véronique ROY : ... Pour les garçons, c'est différent, mais il y a des similitudes. Excusez-moi, je vous coupe souvent la parole...

LE PRESIDENT : Allez-y, allez-y parce que c'est très important que vous puissiez témoigner.

Véronique ROY : ... Mais j'ai peur que le temps manque, mais quand vous parlez des réseaux sociaux, le Web, si vous voulez, confirme la radicalisation. Parce qu'effectivement, on va chercher des éléments qui rassurent, il y a de la propagande, qui est bien faite, d'ailleurs, beaucoup mieux que la nôtre, et en fait, il y aurait aussi un moyen très simple de le faire ! Moi, en tant que Véronique ROY, si je vais sur Facebook ou Twitter et je dis : « C'est un contenu indésirable, retirons-le », on me répond : « Ce n'est pas contraire à l'éthique de la communauté ». Prenons la décision en France, avec l'Europe on parle de l'Europe, mais c'est international, l'Etat Islamique ! eh bien prenons la décision ferme auprès de You Tube, Facebook, etc., d'interdire ce qui est dangereux ! Parce que qu'est-ce qui est dangereux ? C'est déjà le terrorisme. Parce qu'on pervertit le cerveau. On dit à un jeune : « Il y a des bons et des mauvais musulmans. Tu veux être un bon musulman, tu dois partir. Les musulmans de France ne sont pas des musulmans ». On crée donc un rejet de la société, et c'est comme cela que ces jeunes, effectivement, au bout d'un moment, croyant servir la cause de Dieu, on va dire « oui, ils sont irresponsables, ils savent ce qu'ils font », non ! Ils ne savent pas ce qu'ils font ! Ils sont endoctrinés ! Quand on est endoctriné, et ils sont jeunes ! Ce sont des très jeunes !

Léa SALAME : Est-ce qu'il faut durcir, est-ce qu'il faut durcir la législation sur Facebook, sur les réseaux sociaux ?

Véronique ROY : Mais oui !

Léa SALAME : C'est la question qu'elle vous pose.

Véronique ROY : Ce n'est pas fait ! C'est trop faible aujourd'hui !

LE PRESIDENT : La législation en France l'a été, mais comme vous le dites très bien, Madame ROY, il faut le faire au niveau international, puisque ce sont les hébergeurs, ce sont ceux qui permettent à ces sites d'exister à l'échelle mondiale puisqu'en France, nous faisons très attention, il faut le faire, même si, vous l'avez-vous-même dit, ce n'est pas sur Internet qu'ils peuvent se radicaliser directement. Ils sont ensuite entraînés.

Je veux parler de la déradicalisation. Parce que, sur tous ces centres que nous avons créés et je le dis parce que beaucoup nous écoutent et beaucoup de familles peuvent être concernées, et il y a eu déjà quand même 9.000 signalements cela ne veut pas dire qu'il y a 9.000 radicalisés, mais il y a 9.000 signalements. Il y a donc un site national, il y a un numéro vert, et puis dans toutes les préfectures, nous avons mis en place des équipes. Je sais que vous y contribuez et que vous y travaillez, et je veux une fois encore vous en remercier. Parce que votre témoignage est très important pour les mères ou pour les pères qui peuvent vivre cette situation. Nous devons aussi créer c'est ce que vous vouliez dire des centres de déradicalisation.

Véronique ROY : Oui, cela est très important, effectivement... Pour donner de l'espoir à ceux qui sont en perte de repères, de se reconstruire, de croire à un projet, voilà, digne, parce qu'aujourd'hui, je pense que quand on est jeune on a une espèce de désillusion. Il faut redonner un projet de

pense que, quand on est jeune, on a une espèce de démission, on veut redonner un projet à la société, et vous parliez

David PUJADAS : Madame ROY, on fait un tout dernier point, si vous souhaitez aborder une toute dernière question, assez rapide.

Véronique ROY : Juste une chose, oui, un dernier point et je m'arrête après. Oui, je vous promets, je m'arrête après, vous avez parlé du numéro vert. C'est vrai que j'y crois assez, à ce numéro. Il ne va pas tout régler. Il a été mis en place au printemps 2014. Mon fils est parti fin 2014, j'ignorais l'existence de ce numéro. Il est dans ma commune, à Sevran, simplement affiché sur le site internet et dans le magazine de la ville depuis mars 2016. J'ai fait « des pieds et des mains » auprès de mon maire, que j'ai rencontré avec mon mari, donc début 2015, et il a fallu un peu de pression, etc., pour que ce numéro sorte. Il y a plein de gens qui ne sont pas au courant et on fait cela un peu pour protéger...

David PUJADAS : Vous demandez une plus grande publicité...

Véronique ROY : Mais bien sûr ! Mais il faut l'imposer ! C'est un devoir ! Et auprès des professions aussi ! Si une mairie ne le fait pas...

LE PRESIDENT : De ce point de vue-là, notre rencontre est très importante

Véronique ROY : Voilà ! Et cela, ce n'est pas compliqué à faire, cela ne doit pas attendre 2017 !

LE PRESIDENT : Non. Il existe. Il y a maintenant des personnels qui sont formés pour prendre en compte tous les signalements, y compris ce qu'on appelle des signaux faibles on commence à changer de vêtements, on commence à ne plus s'alimenter comme avant, on commence à ne plus aller dans les réunions donc il est très important que, sans entrer dans une société de délation, il ne s'agit pas de cela, mais que les fonctionnaires, les établissements scolaires, les travailleurs sociaux, que les élus, bien sûr, et à l'évidence les familles, puissent non seulement signaler mais recevoir un accompagnement. Parce que ce que nous faisons, c'est aussi accompagner les familles pour éviter qu'il y ait cette rupture.

David PUJADAS : Merci, Madame ROY.

LE PRESIDENT : ... Mais nous allons y travailler encore, parce que vraiment, votre témoignage est très important. Ce qui vous est arrivé peut arriver à d'autres. Et c'est cela qu'il faut comprendre. A des familles qui n'étaient pas préparées à cette tragédie, que de voir un enfant partir.

Véronique ROY : Nous n'avons pas de certificat de décès, je le précise au passage... On fait un deuil sans corps, sans date, sans sépulture...

LE PRESIDENT : Sur ce point-là... Oui, exactement puisque...

Véronique ROY : Je ne veux pas m'apitoyer sur mon sort, ce n'est pas l'objet de mon propos, mais on est plein de familles comme cela.

LE PRESIDENT : Cette question m'a été bien sûr posée puisqu'il y a des jeunes qui meurent, des djihadistes, et on ne peut pas avoir la certitude de leur décès, d'où la difficulté pour les familles, et donc nous, nous savons qu'ils sont morts. Donc nous donnerons les certificats de décès, je vous l'assure.

David PUJADAS : Merci, Madame ROY. Une toute dernière question sur ce sujet, Léa, rapidement...

Léa SALAME : Oui, une toute dernière question puisque nous sommes sur le terrorisme, et que c'est une des propositions que vous aviez faite avant de l'abandonner, « ce n'est pas en enlevant la nationalité que l'on peut combattre le terrorisme », avez-vous déclaré, Monsieur le Président, la semaine dernière dans le journal allemand Bild. Si vous le pensez vraiment, si vous pensez qu'il ne faut pas déchoir les gens de leur nationalité, que cela ne servira à rien, pourquoi nous avoir infligé quatre mois d'un débat stérile, un débat qui a blessé, un débat qui a déchiré jusqu'à votre propre camp ? Et pour beaucoup dans votre camp, la déchéance de la nationalité que vous avez voulu constitutionnaliser, constitue et restera comme la tâche morale de votre quinquennat.

LE PRESIDENT : Je vais m'en expliquer. Le 13 novembre, j'étais au Stade de France. J'ai entendu des bombes. Je me suis rendu ensuite le plus vite possible au ministère de l'Intérieur, à Paris, parce qu'il y avait des massacres, et notamment sur les terrasses et au Bataclan. Je me suis rendu sur les lieux, j'ai vu les corps, les blessés, j'ai vu les gens qui sortaient du Bataclan,

hagards, j'ai vu aussi ceux qui me regardaient et qui m'interrogeaient de leurs yeux, « qu'est-ce que vous allez faire ? Qu'est-ce que vous comptez faire ? »...

Léa SALAME : La déchéance de nationalité ?

LE PRESIDENT : Non, j'y viens ! Ensuite...

Léa SALAME : On a reconnu que vous aviez été à la hauteur, à ce moment-là. Mais très vite, vous avez convoqué le Congrès.

LE PRESIDENT : J'ai reçu ensuite l'ensemble des familles politiques, je mesure bien ce qui peut se produire après ces attentats - qui viennent après ceux du mois de janvier - qui créent une colère, un besoin de réponse symbolique et forte. Forte, je l'ai donnée à travers l'état d'urgence et un certain nombre de dispositions pour renforcer encore notre vigilance. Mais j'ai ressenti aussi le besoin d'une mesure symbolique.

Léa SALAME : Qui était de créer l'inégalité des citoyens devant la loi !

LE PRESIDENT : Attendez, et quand je me suis exprimé devant le Congrès à Versailles, pour dire que ceux qui, Français, avaient tué d'autres Français parce qu'ils étaient Français, ne méritaient pas la nationalité Française, tout le monde s'est levé. Je n'en ai pas vu un qui ne s'est pas levé au Congrès à Versailles. Parce qu'on sentait bien qu'à ce moment-là, le pays pouvait éclater, il pouvait y avoir une séparation, un affrontement, et je ne voulais pas qu'il y en ait.

Léa SALAME : donc vous ne regrettez pas, vous ne regrettez pas de l'avoir prise...

LE PRESIDENT : Si le texte avait été soumis au Parlement dans les semaines qui avaient suivi ce discours, ce texte aurait été adopté.

Léa SALAME : Vous ne regrettez pas de l'avoir proposée, la déchéance de nationalité...

LE PRESIDENT : Je l'ai proposée parce que c'était très important qu'à un moment, il y ait cette unité. Quand j'ai vu que l'unité, hélas, pour des raisons qui tiennent à des comportements politiques sur lesquels je n'ai pas besoin de revenir, ou à des doutes qui pouvaient s'exprimer, à ce moment-là, j'ai préféré que l'on renonce.

David PUJADAS : Karim, on enchaîne avec un autre intervenant que vous nous présentez.

Karim RISSOULI : Celui qui va venir discuter avec vous, Monsieur le Président, il est aujourd'hui, comme environ 25 % des Français, selon les sondages, il a l'intention de voter Marine LE PEN en 2017. Il s'appelle Antoine DEMEYER, il a 36 ans, il est conducteur d'autocar dans ce qu'on appelle maintenant les Hauts-de-France, le Nord-Pas-de-Calais. Il vit à Anor, une petite ville frontalière avec la Belgique. Antoine DEMEYER est un ancien électeur de gauche, Monsieur le Président, il a voté JOSPIN en 2002, passé à droite, puis passé aujourd'hui à l'extrême droite. Lui, Monsieur le Président, s'il vote Marine LE PEN, c'est notamment pour cela. On est à Calais, Monsieur le Président, on voit des migrants qui cherchent par tous les moyens à monter dans des camions pour passer en Angleterre. Ces scènes, vous les avez vécues, Antoine DEMEYER, au volant de votre autocar. Au-delà de Calais, c'est finalement toute la question de l'immigration qui préoccupe Antoine DEMEYER.

David PUJADAS : Bonsoir monsieur DEMEYER. Soyez le bienvenu. Quelles questions souhaitez-vous poser au Président de la République qui est en face de vous.

Antoine DEMEYER : Bonsoir. D'abord, je voudrais savoir si l'immigration massive qu'on a vécue ces derniers mois n'était pas trop importante et si on n'aurait peut-être pas pu la contrôler.

LE PRESIDENT : Monsieur, vous habitez une région qui a été longtemps une terre d'immigration et qui ne l'est plus depuis des années et qui connaît, notamment à Calais et à Grande-Synthe, des camps appelons les choses par leur nom qui accueillent des immigrés, des réfugiés qui veulent aller en Angleterre, qui ne veulent pas rester chez nous, qui veulent partir. Ils veulent partir.

Nous, qu'est-ce que nous avons fait, nous, la France ? Parce que cela est la question que vous me posez. Nous, la France, nous avons dit - pour ces Syriens, Irakiens qui pouvaient avoir leur vie menacée - que nous étions prêts à les accueillir. A condition qu'il y ait une vérification et un contrôle. Parce que nous ne pouvions pas prendre le moindre risque. On a vu ce qui s'était produit. Puis, pour ceux qui étaient des migrants et qui venaient là pour chercher une vie meilleure, nous disions à ce moment-là, nous ne pouvons pas vous accepter.

Antoine DEMEYER : Pourtant, il y en a quand même qui sont passés.

LE PRESIDENT : C'est pour cela que nous avons notamment pris des mesures pour le contrôle de nos frontières. C'était particulièrement nécessaire après les attentats. Il y a eu 25 millions, 25 millions de contrôles aux frontières.

Antoine DEMEYER : Est-ce qu'aujourd'hui, on peut me dire combien de personnes sont passées ?

LE PRESIDENT : C'est très simple, je vais vous donner ces chiffres. Il y a aujourd'hui 80 000 demandeurs d'asile. En 2014, il y en avait 50 à 60 000. Nous pouvons considérer qu'il y a eu 20 à 30 000 personnes qui sont passées. Il y en a qui sont passés et qui ne sont pas restés. Il y en a qui sont passés et qui voudraient aller ailleurs et notamment au Royaume-Uni. Notre rôle, c'était à la fois de prendre ceux qui relevaient du droit d'asile et je pense que chacune et chacun en France, qui a des valeurs, pense qu'il y a des gens qu'on ne peut pas laisser tomber.

Antoine DEMEYER : On est tous des êtres humains. Moi-même, je comprends leur détresse. Je suis père de famille, j'ai quatre enfants à la maison. Je sais qu'il y a des familles qui cherchaient à protéger leurs enfants en priorité. Aujourd'hui, on voit aussi beaucoup d'images où, malheureusement, ce n'est pas forcément des familles. Ce sont des jeunes de 20-25 ans, qui, certes, veulent peut-être une vie meilleure, pour partir en Angleterre, ils viennent dans notre pays, mais aujourd'hui, qui sont bloqués en France. Ils sont bloqués en France aujourd'hui, on leur donne des aides. Ces aides, c'est 11,45 euros par jour et par migrant. Aujourd'hui, nous, on vit dans une région, le Nord-Pas-de-Calais-Picardie, où on a un taux de chômage qui est très haut et un budget Français qui est au plus bas. Aujourd'hui, je pense que nous aussi, on aurait peut-être besoin de ces aides. Est-ce qu'on ne pourrait peut-être pas baisser un petit peu leurs aides ? Aujourd'hui, ils ont 11,45 euros, ils ont aussi les frais de santé gratuits, chose que beaucoup de Français n'ont pas. Ils ont aussi des logements puisqu'ils ont eu des préfabriqués, il y en a encore en cours de fabrication, donc qui vont arriver. Aujourd'hui, il y a beaucoup de Français qui n'ont pas de logement. Aujourd'hui, il y a des travailleurs qui vivent dans leur voiture, qui n'ont même pas les moyens de se payer un logement.

LE PRESIDENT : Seuls les demandeurs d'asile ont droit aux aides dont vous parlez. Pour ceux qui sont à Calais ou qui sont à Grande-Synthe et qui relèvent de la migration et qui ne demandent pas l'asile en France, puisqu'ils veulent aller en Angleterre, rien n'est de ce point de vue financièrement prévu pour eux. Sauf le logement, c'est-à-dire les camps que nous devons installer.

Nous avons proposé à une partie de ceux qui n'iront jamais, ne pourront jamais aller en Angleterre, nous leur avons dit : retournez d'où vous venez, vous n'arriverez jamais à destination, ce n'est pas possible, maintenant, c'est hermétique. Vous avez vu, vous êtes un professionnel, vous voyez bien que ce n'est plus possible de passer. Si vous voulez et que vous avez des droits à faire valoir en France, parce que vous relevez de l'asile, nous, nous pourrions vous accueillir, pas à Calais ou à Dunkerque, pas dans le Nord-Pas-de-Calais, partout en France. Parce qu'il se trouve que partout en France, nous avons, avec des élus d'ailleurs, mis en place un certain nombre de centres pour accueillir ceux qui sont en détresse, ce que, je crois, vous pouvez comprendre. Maintenant, il y a ce qu'on doit faire pour les Français, c'est votre interrogation. On ne doit pas reprendre aux uns pour donner aux autres. Ce serait d'ailleurs la pire des façons, cela opposerait les Français et les réfugiés.

Antoine DEMEYER : C'est justement le problème qui se pose. A Calais, vous avez quand même énormément de migrants qui veulent passer en Angleterre, mais qui aujourd'hui s'imposent dans la ville de Calais. C'est-à-dire que les gens de Calais ont peur, ont peur de sortir de chez eux, ont peur d'aller dans la rue, de peur de se faire agresser. Il y a eu des images choc quand même, il n'y a pas longtemps, où une famille essayait de se protéger. Aujourd'hui, cet homme-là a failli être traîné en justice. Je trouve cela inadmissible.

David PUJADAS : Au fond, monsieur, si on résume un peu ce que vous dites, vous trouvez que finalement on fait la part trop belle aux immigrés par rapport aux Français. Qu'avez-vous à répondre là-dessus ?

Antoine DEMEYER : C'est exactement cela, on fait la part trop belle. Aujourd'hui, on a des forces de l'ordre là-bas ils n'en peuvent plus ils ne savent plus où donner de la tête !

de l'ordre du bas, ils ne peuvent pas, ils ne savent pas se donner de la tête.

LE PRESIDENT : Mais là, nous ne faisons pas la part trop belle aux immigrés. Il ne s'agit pas d'immigrés. Il ne s'agit même pas de demandeurs d'asile.

Antoine DEMEYER : C'est les migrants

LE PRESIDENT : C'est des gens qui veulent aller en Angleterre.

Antoine DEMEYER : Ils veulent passer, ce qu'ils veulent, c'est passer. Mais aujourd'hui, ils sont agressifs, cela devient agressif.

LE PRESIDENT : Mais pourquoi vous ne les laissez pas passer ? Pourquoi finalement vous ne les laissez pas aller en Angleterre ? Souvent, on me pose cette question : Mais pourquoi vous ne les laissez pas passer ?

Antoine DEMEYER : On sait très bien que l'Angleterre refuse de les accueillir.

LE PRESIDENT : On imagine bien que si on faisait ce choix, ils viendraient encore plus nombreux, dans l'espoir

Antoine DEMEYER : Je suis d'accord, je suis d'accord.

LE PRESIDENT : Vous êtes d'accord avec moi. Donc, ce que nous devons faire, c'est les convaincre qu'ils ne passeront pas. C'est de pouvoir, ils sont combien, 3 500 à Calais, à peu près 1 500 à Dunkerque, c'est de leur dire ne restez pas là, nous allons pouvoir vous accueillir ailleurs, sans que cela pèse sur effectivement la commune de Calais ou les communes environnantes. Le ministre de l'Intérieur, Bernard CAZENEUVE, a, si je puis dire, nettoyé ce qu'était la jungle, qui était inacceptable, inacceptable pour les riverains de Calais, inacceptable pour ces personnes qui étaient dans le dénuement le plus complet.

Antoine DEMEYER : La jungle est toujours là.

LE PRESIDENT : Nous avons considérablement réduit son emprise et nous allons continuer. Nous allons pouvoir permettre à ces personnes de rester dans des conditions dignes. Mais le moins longtemps possible, parce qu'il faut en finir, il faut arrêter, il faut que ce message soit bien compris. Donc, nous avons diminué le nombre de personnes qui sont à Calais et qui sont à Dunkerque et nous allons faire en sorte de pouvoir jouer ce qui est absolument le rôle de la France, c'est d'accueillir des réfugiés, que nous allons nous-mêmes aller chercher, je vais y aller très prochainement, dans quelques jours, au Liban, en Jordanie, en Turquie, pour faire en sorte que nous puissions jouer notre rôle humanitaire, sans pour autant les mettre en risque pour leur vie et sans pour autant créer une situation difficile.

David PUJADAS : Monsieur DEMEYER, est-ce qu'il y a un autre point que vous vouliez aborder ?

Antoine DEMEYER : Oui, le deuxième point que je voudrais aborder, c'est le budget moyen des Français. Aujourd'hui, je suis père de famille, je travaille, comme beaucoup de Français, on a énormément de mal à joindre les bouts. Vous avez dit tout à l'heure que le pouvoir d'achat avait augmenté. Malheureusement, nous, on voit beaucoup l'inverse. Vous avez parlé tout à l'heure de la prime. Aujourd'hui, je gagne un petit peu plus que le SMIC, je n'ai pas le droit à cette prime.

David PUJADAS : Est-ce que c'est une des raisons de votre vote pour le Front national ?

Antoine DEMEYER : Ce n'est pas forcément la première raison. Aujourd'hui, la raison pour laquelle je vote Front national, je vais l'évoquer après. Aujourd'hui, on est bloqués. Aujourd'hui, financièrement, on ne s'en sort plus et on est tous, que ce soit les ouvriers, les petits commerçants, les retraités, aujourd'hui, je ne trouve pas normal qu'une personne qui a travaillé, qui a commencé à travailler à l'âge de 14 ans, je vais prendre l'exemple de ma propre mère, ma mère a commencé à travailler à 14 ans, elle a arrêté de travailler à 62 ans, aujourd'hui, elle n'a quasiment rien pour vivre. Aujourd'hui, quand elle a payé son loyer, quand elle a payé ses factures, il ne lui reste plus rien.

LE PRESIDENT : Je vais vous répondre parce qu'au-delà de votre vote, vous êtes un citoyen qui demande des comptes au Président de la République. Mon devoir, c'est ne pas essayer de vous convaincre seulement, c'est de vous donner des informations qui peuvent vous faire changer un moment le choix que vous avez fait. Je vais prendre l'exemple de votre mère

Antoine DEMEYER : Je vais peut-être juste détailler ce que vous venez de dire. Effectivement, je vous demande des comptes. Parce que même si je n'ai pas voté pour vous

LE PRESIDENT : Oui, vous êtes citoyen Français, je suis Président

Antoine DEMEYER : Même s'il y a 50 % des gens qui ne votent pas pour vous, vous êtes quand même le Président des Français. Donc, aujourd'hui, oui, on a besoin de savoir ce que vous pensez de nous.

LE PRESIDENT : Je suis votre Président et vous pouvez m'interpeller autant que vous le voudrez. C'est mon devoir et c'est votre droit. Donc, sur votre mère, qui a travaillé

Antoine DEMEYER : Qui n'est pas la seule, qui n'est pas la seule, il y a énormément de retraités qui sont dans ce cas.

LE PRESIDENT : J'en connais beaucoup et notamment dans votre région qui est une région laborieuse. Qui a travaillé 42 ans. La première décision que j'ai prise en 2012, la première, c'est de permettre à ces femmes et à ces hommes, qui avaient travaillé 42 ans et qui avaient 60 ans, de ne pas être obligés d'attendre jusqu'à 62 ans, ce qui a été le cas de votre mère

Antoine DEMEYER : Elle a travaillé jusqu'à 62 ans

LE PRESIDENT : Dans les règles que j'ai posées, je ne sais pas quand est partie votre mère en retraite, elle avait la possibilité de partir à 60 ans

Antoine DEMEYER : Elle avait la possibilité, elle en avait la possibilité. Mais quand les calculs ont été faits, ce n'était pas possible. Elle n'aurait pas pu vivre.

LE PRESIDENT : Parce qu'elle n'avait peut-être pas assez

Antoine DEMEYER : C'est ce que m'interpelle, c'est ce que je ne trouve pas normal.

LE PRESIDENT : Ce que j'ai voulu faire aussi, on m'a interrogé tout à l'heure sur le SMIC, sur le minimum vieillesse je ne sais pas si elle est dans ce cas-là j'ai augmenté le minimum vieillesse. Pour le pouvoir d'achat, parce que c'est cela que vous me demandez, vous êtes père de famille, vous avez quatre enfants, vous avez un salaire, un peu plus que le SMIC

Antoine DEMEYER : J'ai un peu plus que le SMIC, je ne le cache pas.

LE PRESIDENT : Bien sûr. Vous n'êtes donc pas, si je puis dire, bénéficiaire de la prime d'activité. Mon devoir, là encore, c'est de faire que pour les personnes qui travaillent, il puisse y avoir une incitation forte à travailler. Parce que je sais bien ce que vous pensez en disant il y en a d'autres qui ne travaillent pas et qui peuvent avoir des revenus de remplacement. La baisse d'impôt, la baisse d'impôt sur le revenu, je ne sais pas si vous avez été vous-même concerné, deux tiers des contribuables l'ont été, deux tiers des contribuables ont bénéficié de la baisse d'impôt en 2015 et en 2016. Je souhaiterais vraiment que cela puisse être le cas pour votre catégorie.

David PUJADAS : Un dernier point peut-être

Antoine DEMEYER : Je vais aller assez vite. Aujourd'hui, vous avez parlé tout à l'heure du Nord-Pas-de-Calais, qui est une région très défavorisée. Effectivement, en 2012, vous êtes venu à Hirson, commune qui se trouve à cinq minutes en voiture d'Anor. Moi, je travaillais, je vous ai écouté à l'époque sur Echo FM, c'est la radio locale, vous étiez interviewé et vous avez dit : « J'ai compris la misère dans laquelle vous pouvez évoluer. » Vous aviez promis à l'époque je dis bien vous aviez promis de faire le nécessaire pour que cette région soit redorée. Aujourd'hui, nous avons des entreprises qui continuent à fermer, nous avons en ce moment la société AKERS qui est en train de fermer. Donc, il y a énormément d'emplois, malheureusement, c'est encore des gens qui vont se retrouver au chômage. La société VALLOUREC, qui était quand même un gros pilier, qui est obligée de fermer son site à Saint-Saulve. Pareil, encore énormément de gens au chômage. L'usine Sambre et Meuse, sur laquelle beaucoup de politiques se sont déplacés, ils ont fait des promesses en disant ne vous inquiétez pas, on s'occupe de tout. Résultat : l'usine vient de fermer. Il n'y a rien eu de fait. On s'est déplacé, on fait des promesses et les promesses n'ont pas été tenues. C'est pour cela aujourd'hui

David PUJADAS : Trop de promesses peut-être, Monsieur le Président

LE PRESIDENT : Je connais la situation de ces trois entreprises qui sont d'ailleurs différentes, AKERS, VALLOUREC

Antoine DEMEYER : Oui, c'est des situations différentes à chaque fois

LE PRESIDENT : Mais, à chaque fois, par exemple, pour le cas de VALLOUREC, ce que nous exigeons, ce sont des plans de réinstallation, de réindustrialisation et de réemploi. Lorsque nous

sommes dans le cas plus terrible, c'est-à-dire la fermeture pure et simple, nous avons à ce moment-là, le devoir de créer de nouvelles activités.

Je ne pourrais jamais promettre qu'il n'y aura jamais d'usines qui fermeront. Plus jamais. Vous m'écouteriez, je ne sais pas si vous écoutez d'autres responsables politiques qui vous annoncent de telles informations, de telles promesses. Elles sont fausses. Elles sont illusoires. Il y aura toujours, parce que c'est la vie économique, qui, à un moment, le justifie, il y aura toujours des entreprises qui fermeront. Ce qui compte, c'est de pouvoir éviter que ce soit sur la base de critères boursiers et que ce soit contraire à l'intérêt même du pays. Ce qui compte, c'est qu'on puisse créer de nouvelles activités. Il y a eu des investissements nouveaux qui sont arrivés aussi, notamment des annonces qui sont faites pour SAFRAN ou d'autres qui vont s'installer dans votre région et dans cette partie du territoire que je connais bien, Hirson, vous êtes de Fourmies, je crois

Antoine DEMEYER : Anor, juste à côté de Fourmies, effectivement

LE PRESIDENT : Je connais bien. Donc, notre intention, ce n'est pas de sauvegarder, de protéger l'emploi comme si c'était immuable, il y aura toujours ces mutations. Mais c'est de faire que les salariés qui ne peuvent pas trouver encore un espoir d'emploi dans une entreprise puissent avoir une possibilité dans une autre. C'est ce que l'on va faire avec le compte personnel d'activité dans la loi EL KHOMRI, qui permettra à chaque salarié, qui peut être victime d'un licenciement, d'avoir des droits qui lui appartiennent, droits pour se former, pour se qualifier et pour avoir un meilleur emploi.

David PUJADAS : Merci, monsieur DEMEYER.

Antoine DEMEYER : Juste un dernier point. Aujourd'hui, je vote Front national effectivement. C'est un vote de colère. Comme beaucoup d'électeurs du Front national, on n'est pas forcément racistes. Je veux revenir dessus, parce qu'aujourd'hui, si on dit je vote Front national, obligatoirement, derrière, nous sommes insultés de racistes, de fachos et de tout ce qu'on veut. Non. Les trois quarts des électeurs du Front national, ce sont des votes de colère. Parce qu'aujourd'hui, on a essayé la droite, on a essayé la gauche, on se rend compte que finalement on n'a pas l'impression d'avancer. Aujourd'hui, comme je le dis et je l'ai dit dans un journal local, je l'ai dit, pour moi, la France est malade, on va essayer plusieurs traitements. Aujourd'hui

LE PRESIDENT : Oui, mais il faut faire attention de ne pas prendre un médecin qui peut tuer le malade ou en tout cas, à un moment, lui faire perdre conscience. C'est très important, que nous pussions, même si nous sommes malades, de ne pas aller vers le remède, qui, si je puis dire, est pire que le mal. Cela, c'est notre responsabilité.

Antoine DEMEYER : On peut souvent guérir le mal par le mal. Malgré qu'effectivement je ne sois pas forcément d'accord avec tout ce qui est dit. Parce qu'aujourd'hui, il y a beaucoup d'amalgames qui sont faits. On a parlé tout à l'heure de terroristes, malheureusement, tous les musulmans ne sont pas des terroristes. Tous les électeurs du Front national ne sont pas des racistes.

LE PRESIDENT : Cette comparaison, Monsieur... Je ne pense pas qu'on puisse faire de comparaison entre des électeurs qui votent pour le parti pour lequel, pour le moment, vous dites voter et les musulmans, qui aujourd'hui peuvent voter d'ailleurs avec le pluralisme que l'on sait. Ce que je veux vous dire, c'est que la colère, je l'entends et je peux parfois même la comprendre. Mais il faut bien mesurer que ce que nous devons apporter, ce sont des solutions. La solution

Antoine DEMEYER : Malheureusement, ce que l'on vous reproche, c'est que l'on a l'impression que l'on n'a pas été écouté.

LE PRESIDENT : Je vous écoute. La solution qui consisterait à fermer les frontières, à sortir de l'euro, à faire en sorte que nous ne puissions plus être dans la mondialisation, que nous soyons un pays qui n'ait plus d'image, d'idéal et de capacité à faire valoir ce qu'il pense, non. Je crois que c'est la plus mauvaise des solutions.

Antoine DEMEYER : C'est ce que je disais dans le premier entretien que j'ai eu et que l'on a pu voir tout à l'heure. J'ai l'impression aujourd'hui que la France n'est plus la France, elle est dictée par les autres pays. J'ai l'impression que vous voulez prendre le modèle allemand, vous voulez prendre le modèle des États-Unis et j'ai l'impression que vous voulez prendre les modèles de

prendre le modèle des Etats-Unis et j'ai l'impression que vous voulez prendre les modèles de tous les autres pays

LE PRESIDENT : Non.

Antoine DEMEYER : Pour pouvoir essayer de restructurer une France, qui, malheureusement, n'est plus.

LE PRESIDENT : Juste, j'entends ce que vous dites. Parfois, on dit que c'est l'Europe qui nous impose une politique. Moi, je ne dirai pas cela. Ce serait d'ailleurs une défausse

Antoine DEMEYER : C'est pourtant la sensation que l'on a.

LE PRESIDENT : Mais ce serait une défausse de ma part de le dire. Ce n'est pas de ma faute, c'est la faute de l'Europe. Non. Je crois que j'ai fait ce que j'ai dit modernisation et protection du modèle social, c'est la France. La France, c'est un modèle social, qui ne ressemble à aucun autre. La France doit à la fois faire les modernisations qui sont indispensables, les réformes qui sont nécessaires, tout en gardant son modèle social. Ce dont vous m'avez parlé d'ailleurs, la retraite, la santé

Antoine DEMEYER : La santé que l'on n'a pas les moyens de s'offrir.

LE PRESIDENT : Cela, c'est le modèle social Français, que l'on a amélioré d'ailleurs. Mais je vais prendre juste un exemple sur la capacité que l'on a en France de décider. En ce moment, il y a une négociation qui est ouverte entre l'Europe et les Etats-Unis pour le Traité commercial, savoir quelles vont être les règles entre l'Europe et les Etats-Unis. La France a fixé ses conditions. La France a dit s'il n'y a pas de réciprocité, s'il n'y a pas de transparence, si, pour les agriculteurs, il y a un danger, si l'on n'a pas l'accès aux marchés publics et si, en revanche, les Etats-Unis peuvent avoir accès à tout ce que l'on fait ici, je n'accepterais pas. Voilà ce que j'ai dit. La France peut toujours dire non. Sachez-le.

David PUJADAS : Merci. Merci, Monsieur DEMEYER. Merci pour cet échange. J'ai juste un mot là-dessus, Monsieur le Président, cela fait des années que l'on entend votre discours sur le Front national et des personnes comme Monsieur DEMEYER qui ont voté FN aux dernières régionales, il y en a 7 millions, il n'y en a jamais eu autant. Est-ce qu'à un moment donné, cette montée du Front national pendant votre mandat, vous la considérez comme un échec ?

LE PRESIDENT : Je considère que nous sommes et je suis donc responsable. Parce que la montée de l'extrémisme, bien sûr, c'est dans toute l'Europe, l'Allemagne, en Belgique, en Autriche, en Scandinavie, partout.

David PUJADAS : Elle est plus forte en France.

LE PRESIDENT : Elle était déjà forte en France.

David PUJADAS : Elle l'est encore plus.

LE PRESIDENT : Elle l'est encore davantage, pour les raisons qui ont été indiquées, cette espèce de renvoi de responsabilité la droite, la gauche

David PUJADAS : Le sentiment que l'on n'a plus prise sur la réalité.

LE PRESIDENT : Il est très important d'avoir ce dialogue justement pour dire quelle est la solution. La solution, c'est de s'enfermer, de se replier, de considérer qu'il faut sortir de l'Europe et du monde ? Il faut répondre, pas diaboliser, pas banaliser non plus

David PUJADAS : Cela ne marche pas.

LE PRESIDENT : Cela ne marche pas, nous verrons ce qu'il y avait à faire ! Parce que ce Monsieur l'a très bien dit. Il a dit : « moi, je l'ai fait dans un vote de colère » ! Donc, ce qu'il attend, ce sont des réponses. Ce que je suis venu faire ici, c'est donner des réponses.

Léa SALAME : Des questions à présent avec Karim RISSOULI, avant quelques questions internationales et quelques questions sur l'Europe.

Karim RISSOULI : Assez rapidement, Monsieur le Président, une question d'actualité qui est revenue à plusieurs reprises ce soir sur l'islam, en particulier sur le voile. Votre Premier ministre pense qu'il faut interdire le voile à l'université. Quelle est votre position à vous, êtes-vous d'accord avec Manuel VALLS ?

LE PRESIDENT : Non. Il n'y aura pas d'interdiction dans l'université. L'université est un lieu de liberté, avec des règles qui ont toujours été celles de la liberté politique, de la liberté syndicale, de la liberté religieuse. En revanche, ce qu'a dit le Premier ministre et qui est très juste : c'est que

l'on ne peut pas, dans l'université cela peut arriver, il y a quelques cas avoir du prosélytisme, avoir de l'intrusion dans les cours, avoir de la pression sur un certain nombre d'enseignements ou de recherches.

Karim RISSOULI : Cela n'a rien à voir, Monsieur le Président

LE PRESIDENT : Non. Mais cela relève des lois de la République et elles seront sévèrement appliquées.

David PUJADAS : Mais pour le reste, vous recadrez votre Premier ministre ?

LE PRESIDENT : Non. Je pense qu'il l'a dit lui-même

Léa SALAME : Il a dit qu'il souhaitait une loi sur le voile à l'université.

LE PRESIDENT : Non. Il n'y aura pas de loi sur le voile et il n'y a aucune règle constitutionnelle qui, d'ailleurs, le permettrait.

Karim RISSOULI : Monsieur le Président, puisqu'on parle de lui et puisqu'on parle du voile, Monsieur VALLS a dit la semaine dernière que c'était « un asservissement de la femme ». Est-ce que vous êtes d'accord avec lui ? Est-ce qu'il est allé trop loin ?

LE PRESIDENT : La façon dont un certain nombre d'islamistes veut imposer aux femmes, dans certains quartiers, des vêtements qui cachent l'essentiel de leur corps, oui, c'est une atteinte à l'égalité entre les femmes et les hommes. C'est une atteinte aux principes de la République. Donc, nous devons défendre cet idéal d'égalité entre les femmes et les hommes et dire aux femmes qu'elles peuvent avoir aussi la protection de la République.

Karim RISSOULI : Mais c'est un peu ambigu, est-ce que le voile est forcément un asservissement de la femme ?

LE PRESIDENT : Cela dépend comment il est porté dans l'espace public. Dans la rue, vous pouvez avoir un voile, il n'est pas autorisé pour un fonctionnaire, il n'est pas accepté dans un hôpital, j'entends par là pour les personnels qui doivent soigner. Il n'est pas acceptable non plus dans les établissements scolaires, la loi, de ce point de vue, est appliquée avec beaucoup de rigueur.

David PUJADAS : Donc, il peut l'être, mais pas forcément ?

Léa SALAME : Un asservissement de la femme.

David PUJADAS : Il peut être aussi un asservissement, mais il ne l'est pas

LE PRESIDENT : Cela dépend de comment il est porté. On voit bien qu'entre une liberté religieuse qui doit être respectée, parce qu'en France, la laïcité, c'est le respect des croyances et le signe ostentatoire, le signe provocateur que peut avoir l'habit d'une femme, pas simplement d'ailleurs d'une femme, il y a aussi des hommes qui ont une attitude provocatrice, alors là, nous devons montrer la plus ferme résistance.

Léa SALAME : Vous étiez député au moment du vote de la loi sur la burqa. Vous n'aviez pas pris part au vote à ce moment-là. Monsieur VALLS l'avait votée. Est-ce que vous regrettez de ne pas avoir voté cette loi ?

LE PRESIDENT : Je ne m'y suis pas opposé. Elle était dans un certain contexte, mais oui, je le regrette. Parce que finalement cette loi n'a pas changé énormément, mais elle permet de verbaliser, il y a à peu près 140 verbalisations qui sont faites. Donc, je pense

Léa SALAME : Donc, aujourd'hui, vous l'auriez fait ?

LE PRESIDENT : Je ne m'y suis pas opposé, mais cela fait partie des textes qu'il faut appliquer avec beaucoup de scrupules et de respect.

Léa SALAME : Monsieur le Président, comme on est sur votre Premier ministre, une petite question très simple. Comment avez-vous laissé votre Premier ministre, Manuel VALLS, aller faire la leçon à madame MERKEL à Munich ?

David PUJADAS : Sur les migrants. Sur sa politique.

LE PRESIDENT : Le Premier ministre a rappelé ce qu'était la position de la France. C'était ce que j'avais moi-même dit. Alors, il l'a fait

Léa SALAME : Dois-je vous rappeler ses mots ?

LE PRESIDENT : Non, mais il l'a fait après un discours devant la presse et il s'en est expliqué.

Léa SALAME : « Il y a quelques mois, les médias Français demandaient : Où est la MERKEL

Française ? On voulait donner le Prix Nobel à la Chancelière. Aujourd'hui, je constate les résultats. » Vous imaginez qu'un ministre allemand, vienne en France, critiquer votre politique en France, à Paris ?

LE PRESIDENT : Il ne vous a pas échappé que cela pouvait arriver et qu'il y avait eu quelques déclarations de ministres, parfois loin de la France, parfois en France, allemands, qui pouvaient mettre en cause la politique. Mais

Léa SALAME : Donc, Monsieur VALLS qui va parler à Madame MERKEL à Munich, il n'y a pas de souci ?

LE PRESIDENT : Avec Madame MERKEL, nous avons une position identique.

Léa SALAME : Sur les migrants ?

LE PRESIDENT : Oui. Identique.

Léa SALAME : C'est une plaisanterie ?

LE PRESIDENT : Non. Je ne pense pas qu'il faille plaisanter sur ces sujets.

Léa SALAME : Oui, mais on a du mal à comprendre

LE PRESIDENT : Madame MERKEL, elle l'a assuré. Elle a, à un moment, pensé que c'était son devoir. Il y avait cet afflux de réfugiés, de migrants, 1 million. Après, elle est venue vers moi et moi vers elle d'ailleurs pour dire : « Attention, il n'est pas possible que nous ne protégeons pas notre frontière extérieure. » Donc, avec Madame MERKEL, nous avons

Léa SALAME : Elle en a pris 1 million, vous en avez pris, nous, la France, 6e puissance mondiale, nous en avons pris 30 000.

LE PRESIDENT : Oui, pas encore d'ailleurs. Vous

Léa SALAME : Oui.

LE PRESIDENT : Tout à l'heure, nous avons parlé du droit d'asile. Là, pour les 30 000, il s'agit des réfugiés

Léa SALAME : Vous avez le sentiment d'avoir eu la même philosophie que Madame MERKEL sur cette question-là ?

LE PRESIDENT : Mais il s'est trouvé, c'est ainsi, que ces réfugiés ou ces migrants sont allés en Allemagne et ne sont pas allés en France.

Léa SALAME : Cela veut dire qu'ils ne veulent pas venir chez nous ?

LE PRESIDENT : Ils ont fait le choix, parce qu'ils sentaient qu'ils allaient être accueillis et ils l'ont été, ils ont fait le choix d'aller en Allemagne. Je n'ai pas eu à refuser, ils ont fait ce choix-là.

Alors, à un moment, pour Madame MERKEL, comme pour l'ensemble des pays européens, il y avait un risque très sérieux, c'est-à-dire que l'on ne pouvait pas avoir cet afflux continu de réfugiés et de migrants. Donc, qu'est-ce que nous avons fait ensemble, Madame MERKEL et moi-même et tous les Européens qui nous ont suivis ? C'est de protéger notre frontière extérieure, de permettre néanmoins que ceux qui peuvent demander l'asile puissent être accueillis et que nous puissions avoir l'accord avec la Turquie et aider la Grèce.

Léa SALAME : Et donc, un deal avec la Turquie, avec Monsieur ERDOGAN.

LE PRESIDENT : Mais vous laissez entendre que la Turquie, qui accueille 2,5 millions de réfugiés doit être mise hors de toute discussion ? Mais qu'est-ce que serait ma responsabilité si je disais : voilà, parce que Monsieur ERDOGAN ne plaît pas et il y a des raisons pour ne pas plaire compte tenu de ce qui se produit notamment sur la liberté de la presse

Léa SALAME : Les Kurdes, les droits de l'homme, la liberté de la presse.

LE PRESIDENT : Mais je dirais : je ne m'occupe pas de la Turquie et nous laissons la Turquie hors de la négociation ? Madame MERKEL et moi-même, avons voulu que la Turquie puisse lutter contre les passeurs et éviter qu'il y ait l'afflux de réfugiés. Mais il y a un autre pays et j'ai reçu hier Monsieur TSIPRAS que nous devons aider, c'est la Grèce parce que c'est ce pays-là qui assure la protection de notre frontière extérieure.

Léa SALAME : Monsieur le Président, deux questions sur deux autres pays. La Syrie, cinq ans de guerre civile, 250 000 morts. Les Russes sont-ils en train de gagner là où les Occidentaux ont raté, où nous avons montré notre impuissance à arrêter les massacres depuis cinq ans ? Est-ce que vous dites merci à Monsieur POUTINE ?

LE PRESIDENT : Vous pensez que conforter le régime, écraser l'opposition, ce sera la solution

LE PRESIDENT : Vous pensez que contrôler le régime, écraser l'opposition, ce sera la solution pour la Syrie ? Je l'ai dit à Monsieur POUTINE, cela ne pourra pas être la solution pour la Syrie. Pourquoi ceux qui se sont mis contre le régime, contre Bachar EL-ASSAD depuis cinq ans, qui ont été bombardés continuellement, qui ont été chassés de leur pays, pourraient trouver la solution avec celui qui a été leur bourreau, Monsieur Bachar EL-ASSAD ? Non. Donc, ce que nous faisons avec la Russie, c'est de chercher une solution politique

Léa SALAME : Sans Bachar EL-ASSAD ?

LE PRESIDENT : Sans que Bachar EL-ASSAD soit la solution à la fin. Ça, c'est sûr. Et donc

Léa SALAME : Mais pour l'instant, il est une partie de la solution ?

LE PRESIDENT : Non, il n'est pas la solution ! Il est en ce moment dans une partie du territoire qu'il contrôle un tiers du territoire et donc nous devons avoir une négociation. Et en ce moment, elle se fait. Mais puisque vous me parlez de la Syrie, la France - vous ne pouvez pas douter de ce qu'a été la position de la France - depuis 2012, la France est aux côtés des démocrates syriens & la France a soutenu l'opposition syrienne & la France a combattu Daesh et tous ceux qui étaient jihadistes.

Léa SALAME : La France, elle a voulu intervenir.

LE PRESIDENT : Et la France, elle a voulu intervenir

Léa SALAME : Elle a voulu intervenir et vous avez été lâché par Monsieur OBAMA.

LE PRESIDENT : La France Et c'est notre honneur. La France

Léa SALAME : D'avoir été lâchés par Monsieur OBAMA ?

LE PRESIDENT : Non, d'avoir voulu intervenir après l'utilisation des armes chimiques. Et vous devriez dire : « Oui, c'est la France qui avait raison de vouloir punir le régime. » Parce qu'en 2013, puisqu'on n'a rien fait quand il y a eu l'utilisation des armes chimiques, ça a été au bénéfice de Daesh et de toutes ses alliances avec les djihadistes car une partie de la population a considéré que nous n'avions pas fait notre devoir. La France, a été exemplaire dans le dossier syrien et vous devriez, sur le plan de la politique internationale qui devrait tous nous unir, considérer que c'est la France qui a eu raison depuis 2012 et jusqu'à aujourd'hui parce qu'aujourd'hui, c'est la France qui, avec les autres partenaires, permet qu'il y ait une négociation politique.

David PUJADAS : Bien, il est temps d'accueillir notre dernier intervenant. Karim, quelques mots de présentation.

Karim RISSOULI : Oui, le dernier citoyen, Monsieur le Président, il incarne votre problème politique n° 1 en ce moment : il est jeune, il est de gauche et il est déçu. Marwen BELKAÏD, vous avez 22 ans, vous avez grandi dans les quartiers nord de Marseille. Aujourd'hui, vous êtes étudiant, étudiant en école de commerce. En 2012, Monsieur le Président, Marwen BELKAÏD, on l'a vu tout à l'heure, votait pour la première fois : il a voté pour vous aux deux tours et à l'époque, au Bourget, le candidat HOLLANDE disait ça.

// Extrait du discours de François HOLLANDE en 2012 //

Karim RISSOULI : Ce jour-là, Marwen BELKAÏD applaudissait & aujourd'hui, je vous l'ai dit, il est déçu, il est même en colère. Il participe d'ailleurs au rassemblement Nuit Debout place de la République. Pendant que vous rejoignez François HOLLANDE, Marwen BELKAÏD, une citation de votre blog pour finir : pour vous, la politique du Président je cite « est une politique presque plus désastreuse que durant le quinquennat précédent ».

David PUJADAS : Bonsoir et bienvenue Monsieur BELKAÏD.

Marwen BELKAÏD : Bonsoir.

David PUJADAS : Que souhaitez-vous dire ou demander au Président de la République ?

LE PRESIDENT : Bonsoir.

Marwen BELKAÏD : Bonsoir Monsieur le Président. Comme il a été rappelé, en 2012, c'était la première fois que je votais parce que j'avais 18 ans. J'ai voté pour vous aux deux tours et j'ai le sentiment que ces deux bulletins resteront marqués par la trahison car, à mon sens, du discours du Bourget qu'on a entendu et terminait dans l'exaltation de l'égalité à aujourd'hui, nous avons vécu quatre années de reniement, notamment sur la question de la jeunesse. Vous, candidat, vous affirmiez que la jeunesse était votre priorité et vous demandiez à être jugé sur cette

question-là.

Vous, Président de la République, j'ai le sentiment de subir de plein fouet la politique du micro-onde que vous menez actuellement entre augmentation et baisse de la température sociale. Si bien que beaucoup de jeunes ne se demandent plus s'ils vont être mangés mais à quelle sauce ils vont l'être.

Vous, candidat, vous posiez une question : les jeunes vivront-ils mieux en 2017 qu'en 2012 ? Et j'ai le sentiment que j'appartiens à une génération qui ne souhaite plus vivre mieux que ses parents mais qui espère simplement vivre aussi bien.

Et vous, candidat

David PUJADAS : Alors il vous répond peut-être là-dessus.

LE PRESIDENT : Allez-y peut-être.

Marwen BELKAÏD : Et vous, candidat, vous affirmiez aussi la prééminence de la question éducative dans l'amélioration des conditions de vie des jeunes.

Vous, Président de la République, les inégalités scolaires sont au moins aussi grandes qu'auparavant. Alors, aujourd'hui, ce soir, à moins d'un an de la fin de votre mandat, est-ce que vous pouvez affirmer à moi et à tous ceux qui nous regardent que vous avez tenu votre promesse ?

LE PRESIDENT : Je ne renie rien de ce que j'ai dit au Bourget, je serai jugé sur la place accordée à la jeunesse, sur les moyens que je lui aurai donnés et donc, sur cette exigence qu'a la jeunesse de vivre mieux que la génération précédente. Je ne sais pas ce que faisaient vos parents mais je veux que vous viviez mieux que vos parents et que vous puissiez avoir toutes les conditions pour réussir.

L'école, j'ai accordé la priorité première à l'Éducation nationale en termes de budget, en termes de postes créés, en termes de lutte contre les inégalités scolaires, l'éducation prioritaire. Vous venez de Marseille, vous savez ce qu'il en est, vous avez vu l'état des écoles, vous avez vu ce que nous étions, nous, prêts à faire au niveau de l'État et vous avez vu le nombre d'enseignants que nous avons mis en place, vous avez vu le nombre d'équipes qui se sont mises au travail à Marseille comme d'ailleurs dans un certain nombre de villes où il y a des inégalités

David PUJADAS : Pardonnez-moi, mais il vous disait les inégalités à l'école n'ont pas reculé.

LE PRESIDENT : Mais non, ce n'est pas vrai. Il y a un rapport qui vient de sortir. C'est ce à quoi vous faisiez sans doute référence. C'est un rapport de l'UNICEF qui date de

Marwen BELKAÏD : Oui

LE PRESIDENT : Qui porte sur l'année 2012.

Marwen BELKAÏD : Oui.

LE PRESIDENT : Nous sommes en 2016 et je ne sais pas où je serai quand le prochain rapport sera publié mais ce que j'ai, avec le gouvernement, mis en place permettra et permet déjà de lutter contre les inégalités scolaires parce que lorsque nous mettons plus de professeurs là où il y en a le plus besoins, nous atteignons notre résultat.

Vous êtes étudiant. Je l'ai dit tout à l'heure, un étudiant sur trois est boursier, ce n'était pas le cas en 2012. Et même sur les bourses, nous les avons augmentées parce que je considérais qu'un étudiant devait être, autant qu'il était possible, autonome même si beaucoup d'étudiants travaillent. Et tout à l'heure, je parlais de la prime d'activité et elle n'est pas touchée par tous mais il y a 400 000 jeunes qui vont pouvoir accéder à la prime d'activité. Et là encore, ce sera un soutien à ceux qui travaillent et, quelquefois, avec des contrats à temps partiel ou des CDD. J'ai voulu aussi, pour ceux qui n'ont aucune formation et il y en a beaucoup qui n'ont pas de formation, qui sortent du système scolaire, ce qu'on appelait les décrocheurs, j'ai voulu qu'on puisse introduire la Garantie Jeunes. Alors, qu'est-ce que ça veut dire la Garantie Jeunes ? Ça veut dire un dispositif dans les missions locales où on va non seulement donner un revenu au jeune, d'ailleurs assez modeste à peu près 500 euros mais aussi une formation et un accompagnement pour son logement.

Pour le logement, qui est vraiment l'exigence des jeunes comment être autonome si on n'a pas de logement ? , eh bien nous avons créé une garantie locative pour tous ceux qui ont moins de

30 ans et qui veulent une caution, qui ne peuvent pas l'avoir par leurs parents parce que leurs parents vivent justement difficilement, ils pourront accéder à cette garantie locative.

Alors, c'est vrai, ce n'est pas le rêve, c'est ce que j'essaye de créer comme conditions et lorsqu'on prendra toutes les dispositions que nous avons pu faire voter ou prendre, j'espère pouvoir vous convaincre que vous vivrez mieux demain que vous ne le pensez aujourd'hui.

David PUJADAS : Alors Marwen BELKAÏD

Marwen BELKAÏD : Vous dites que vous avez fait des choses, je ne suis pas là pour vous dire que vous n'avez rien fait mais quand on affirme que c'est notre priorité

LE PRESIDENT : Oui !

Marwen BELKAÏD : et quand on voit ce qui se passe actuellement, moi j'ai été dans un collège ZEP, j'ai ensuite été dans un des meilleurs lycées publics de Marseille, ce n'est pas pour jeter la pierre aux enseignants des collèges ZEP qui font un travail formidable mais la différence est criante et la différence n'a pas reculé aujourd'hui.

LE PRESIDENT : Là vous n'êtes plus en collège ni au lycée.

Marwen BELKAÏD : Non, non !

LE PRESIDENT : Donc on a fait en sorte que le collège ZEP justement devienne un collège de réseau d'éducation prioritaire avec plus de moyens, que vous puissiez passer, ça c'est très important, soyez-en fier, du collège ZEP au lycée le meilleur de Marseille pour ensuite aller dans une

Marwen BELKAÏD : Oui, je suis une exception, je ne suis pas la règle, et...

LE PRESIDENT : Oui et il faut que vous soyez un exemple.

Marwen BELKAÏD : Et vous dites que vous avez mis énormément de moyens

LE PRESIDENT : Oui.

Marwen BELKAÏD : On en parlait au début de l'émission, la loi Citoyenneté arrive en 2016, quand on dit que c'est notre priorité. Un autre rapport est sorti sur les conditions de vie des jeunes qui montre que la génération Y, donc la génération à laquelle j'appartiens, vit moins bien que la moyenne et c'est une grande première depuis très longtemps. Donc vous vouliez être jugé sur le fait que les jeunes vivront mieux en 2017 qu'en 2012 et aujourd'hui force est de constater qu'au mieux ils vivent de la même manière et au pire ils vivent moins bien !

LE PRESIDENT : Non, ils ne vivent pas moins bien, ils sont dans la précarité trop souvent et nous revenons à un projet de loi que vous contestez mais que je veux essayer de vous faire comprendre.

Marwen BELKAÏD : Je ne conteste pas, je dis qu'il arrive peut-être trop tard, si c'était la priorité de votre quinquennat pourquoi arrive-t-elle en 2016 ?

LE PRESIDENT : Sur l'Egalité Citoyenneté ça sera des mesures qui viendront s'ajouter à d'autres, nous avons lancé la politique de la ville, les programmes ANRU, les programmes de réussite éducative depuis maintenant près de quatre ans, nous mettons en place quartier par quartier une politique pour soutenir les associations qui travaillent dans ces quartiers pour ne pas simplement rénover le bâti, pour suivre un certain nombre de jeunes qui sont en difficulté, qui peuvent éventuellement basculer pas simplement dans le djihadisme mais peut-être tout simplement dans la délinquance. On voit maintenant qu'il peut y avoir un cheminement aussi de la délinquance vers le djihadisme. Ce que nous voulons ce n'est pas inventer une loi de circonstance à la fin, c'est mettre en cohérence la politique que nous avons menée depuis quatre ans.

Vous évoquez une question qui revient souvent, est-ce qu'on n'en fait pas plus pour les personnes âgées et pas assez pour les jeunes, c'était le rapport dont vous parliez, non, on doit absolument faire

Marwen BELKAÏD : Non, je n'ai pas parlé de ça, je.

LE PRESIDENT : Il faut absolument que les personnes qui ont accès à la retraite puissent avoir cette protection le plus longtemps possible et il faut que nous donnions aux jeunes toutes les conditions pour réussir. Et c'est pourquoi dans les choix budgétaires que j'ai fait c'est l'éducation, la formation, l'université et l'apprentissage qui sont les priorités.

David PUJADAS : Un dernier point Marwen BELKAÏD

Marwen BELKAÏD : Si vous avez le sentiment que vous avez tenu votre promesse, ce n'est

Marwen BELKAÏD : Si vous vous avez le sentiment que vous avez tenu votre promesse, ce n'est pas le mien, je pense que c'est beaucoup plus partagé puisque

LE PRESIDENT : C'est à vous après d'en juger.

Marwen BELKAÏD : Le mécontentement dépasse le simple cadre de la jeunesse et comme on le voit par exemple le mouvement Nuit debout auquel je participe, je réprécise que je ne suis pas un représentant, je parle en mon nom propre, ce mouvement c'est ce qui montre que les Français se réapproprient la notion même de politique puisque, qu'est-ce que ça veut dire ? C'est s'occuper de la vie de la cité et aujourd'hui les Français vous montrent qu'ils ne sont pas dépolitisés puisque c'est ce qu'on entend souvent et la dépolitisation mène à l'infantilisation, c'est-à-dire qu'on peut décider pour nous puisqu'on n'aurait aucun intérêt pour ce qui se passe à propos de notre vie. Et c'est précisément ce qui est en train d'être montré par le rassemblement Nuit debout, peu importe ce sur quoi il débouchera, le simple fait que des personnes se réunissent est signifiant lui-même. Et en face de ça

Léa SALAME : Est-ce que ce n'est pas aussi une forme de échec, il y a une forme de rejet des partis politiques en général et des institutions, ce qui se passe place de la République et un peu partout dans d'autres villes ?

Marwen BELKAÏD : Et en face de ce mouvement citoyen qui semble se mettre en place partout en France et partout dans la société, j'ai l'impression que la classe politique est complètement sourde et qu'elle tente de verrouiller le système politique notamment avec la loi de modernisation de l'élection présidentielle, comment je peux vous croire quand vous me dites que vous écoutez, que vous nous entendez alors que vous scellez la fuite en avant d'un système dont beaucoup ne veulent plus il me semble ?

David PUJADAS : Une conclusion rapide, s'il vous plaît.

Léa SALAME : D'un mot.

LE PRESIDENT : D'abord la politisation est une bonne chose et même si ce qui se dit sur ces places n'est pas toujours une somme de compliments à l'égard de la politique que je peux mener ou de ce que j'ai pu faire comme choix, je considère que c'est bien que la parole soit prise et que le débat s'organise et qu'on veuille aussi faire de la politique en dehors des partis, en dehors des institutions, en dehors de la représentation, même si à la fin quand même le meilleur des systèmes c'est le suffrage universel. Mais il ne suffit plus, il faut aussi que vous puissiez participer à l'élaboration de la loi, il faut aussi qu'il y ait des pétitions

Marwen BELKAÏD : C'est-à-dire que la notion a été préemptée par les partis alors que ce n'est pas sa définition originelle.

LE PRESIDENT : Exactement et donc là-dessus nous pouvons nous retrouver.

Léa SALAME : Merci.

LE PRESIDENT : Moi je suis pour que nous puissions avoir des procédures nouvelles, pétitions, participation collaborative à des textes y compris ceux qui sont les plus contestés, je suis pour aussi qu'il y ait une liberté pour présenter des candidats parce que c'est la question que vous me posez pour la présidentielle mais ça sera toujours la même chose, il y aura toujours les 500 signatures pour avoir

Léa SALAME : Monsieur le Président

LE PRESIDENT : Il n'y a aucun changement par rapport à cette règle.

Léa SALAME : Merci Monsieur le Président

Marwen BELKAÏD : Le passage à l'égalité, à l'équité qui n'est pas anodin.

LE PRESIDENT : Dans la campagne.

Marwen BELKAÏD : Oui, dans la campagne

Léa SALAME : Merci Monsieur le Président, on aura noté votre plaidoyer pour la démocratie participative, merci Marwen BELKAÏD d'avoir posé des questions au Président.

LE PRESIDENT : Merci à vous.

Léa SALAME : On se dirige vers la conclusion de cette émission, Karim, vous allez nous rejoindre à la table, comment l'émission a-t-elle été commentée par les internautes ? Qu'est-ce qui a fait réagir dans l'intervention du chef de l'Etat ce soir ?

Karim RISSOULI : Beaucoup, beaucoup de réactions ce soir, vous vous en doutez, je crois qu'on

est à plus de 80.000 tweets. Les réseaux sociaux c'est aussi parfois un média d'alerte, Monsieur le Président, donc il y a parfois des petites vérifications sur les propos que les hommes politiques tiennent en plateau. Vous avez dit en début d'émission que la France est dans la moyenne européenne en matière de chômage des jeunes, après vérification des équipes de Francetv info ce n'est pas le cas, le chômage des jeunes en France s'élevait à 25,9 % dans l'Hexagone en janvier et à 19,7 dans l'Union européenne selon les chiffres EUROSTAT.

LE PRESIDENT : Oui, mais je vous redis que nous avons une population active beaucoup plus jeune. Par ailleurs nous avons beaucoup plus de jeunes qui sont en formation et dans l'université qui ne sont pas recensés.

Karim RISSOULI : Au-delà de cela et rapidement, David, je crois que l'on a le sentiment beaucoup sur Twitter que vous avez ce soir cherché à rassurer votre gauche, vous avez beaucoup parlé de vos réformes sociales, le minimum vieillesse, la prime d'activité à de nombreuses reprises, les petites retraites. Et puis il y a aussi quelque chose qui est beaucoup revenu c'est votre phrase en début d'émission, vous dites « qu'est-ce qu'on dirait si je faisais un mea-culpa ? » Donc vous n'en faites pas. De cette remarque sur Twitter, « l'erreur est humaine, Monsieur le Président, mais reconnaître ses erreurs semble surhumain », vous n'avez vraiment rien à vous reprocher ?

LE PRESIDENT : Bien sûr, forcément si je devais refaire je pourrais prendre notamment pour la préparation de la loi dite El Khomri une concertation supplémentaire. Bien sûr que parfois je me dis que nous aurions pu aller encore plus vite et notamment dans les premiers jours de la prise de responsabilités. Parfois je me dis que j'aurais dû alerter davantage les Français sur la gravité de la situation que j'ai trouvée même si je ne voulais pas là encore, la campagne était terminée, me défausser. Mais si j'étais venu ce soir pour dire « voilà tout ce que j'aurais pu faire et que je n'ai pas fait », les Français m'auraient dit « écoutez, c'est un peu tard pour le dire ». Donc ce qui compte c'est la ligne que j'ai fixée, le fil rouge de ce quinquennat et qui continuera parce que, je le rappelle, un quinquennat ce n'est pas quatre ans, c'est cinq ans.

Léa SALAME : Alors justement

David PUJADAS : Quelques questions politiques, c'est aussi l'actualité, l'échiquier politique, Léa

Léa SALAME : « Si j'échoue à inverser la courbe du chômage je ne serai pas candidat », est-ce qu'on peut estimer qu'à l'heure où nous parlons, Monsieur le Président, vous n'êtes pas candidat à votre réélection ?

LE PRESIDENT : Je reprends ma phrase, si le quinquennat ne durait que quatre ans, ça ne s'appellerait d'ailleurs pas un quinquennat, il y aurait des difficultés pour aller dans cette direction. Mais il se trouve qu'un quinquennat c'est cinq ans et que j'ai engagé une politique qui produit des résultats et qui en produira encore davantage mais, c'est vrai, je demanderai à être jugé sur la question du chômage.

David PUJADAS : Quand prendrez-vous cette décision ?

LE PRESIDENT : A la fin de l'année.

David PUJADAS : Votre ministre Emmanuel MACRON a encore fait des déclarations aujourd'hui, il est revenu un peu dessus, sur le fait qu'il n'excluait pas une candidature forcément en 2017, on l'a vu lancer son mouvement, est-ce qu'il est sous votre contrôle ou est-ce qu'il fait cavalier seul pour ses intérêts ?

LE PRESIDENT : Emmanuel MACRON a été mon conseiller même avant que je ne devienne Président de la République puis ensuite quand j'ai été élu par les Français. J'en connais le talent et c'est pourquoi j'ai voulu qu'il puisse entrer au gouvernement. Il est à sa tâche, il doit

David PUJADAS : Pas seulement.

LE PRESIDENT : Il doit comme ministre de l'Economie, nous avons vu les enjeux, permettre qu'il puisse y avoir autant de développements d'entreprises que possible et autant d'investissements que nécessaire. Il est, d'ailleurs il le fait très bien, un promoteur de l'innovation technologique, c'est sa tâche. Ensuite qu'il veuille s'adresser aux Français, aller chercher des idées nouvelles, aller les convaincre, je ne vais pas l'en empêcher. Mais

Léa SALAME : Il serait un bon candidat, il serait un bon candidat ?

LE PRESIDENT : Attendez, je termine, il doit être dans l'équipe sous mon autorité.

David PUJADAS : Il l'est ?

LE PRESIDENT : Oui, il est dans l'équipe et il est sous mon autorité.

David PUJADAS : Vous en êtes sûr ?

LE PRESIDENT : Mais j'en suis sûr parce que c'est, entre nous, non pas simplement une question de hiérarchie ! Il sait ce qu'il me doit & c'est une question de loyauté personnelle et politique.

Léa SALAME : Il sera un bon candidat si vous n'y allez pas ?

LE PRESIDENT : Mais écoutez, je ne vais pas moi-même me projeter dans une situation que je ne veux pas, aujourd'hui évoquer.

David PUJADAS : Dernière question : Léa.

Léa SALAME : Toute dernière question : quand on a demandé à François MITTERRAND quelle était la plus grande qualité d'un chef d'Etat, savez-vous ce qu'il a répondu ?

LE PRESIDENT : Non mais vous allez me le dire !

Léa SALAME : Il a répondu : « J'aimerais vous répondre le courage, mais non. La plus grande qualité d'un chef d'Etat, c'est l'indifférence ». Monsieur HOLLANDE, on a souvent l'impression que vous êtes indifférent.

LE PRESIDENT : Non.

Léa SALAME : Que vous êtes insensible, que tout glisse sur vous. Est-ce que c'est vrai ? Est-ce qu'il y a des choses qui vous touchent ?

LE PRESIDENT : Je pense que la première qualité, c'est le courage. L'indifférence n'est pas une qualité. Moi, je ne suis pas indifférent. Jamais. Pas indifférent aux situations que nous avons évoquées ce soir & pas indifférent à ce que peut être la souffrance d'une personne qui attend que je puisse répondre à la promesse que je lui ai faite. Comment pourrais-je être indifférent au malheur, à la tragédie ? Etre Président, c'est vivre avec la tragédie, et c'est peut-être cette confession que je vais vous faire, c'est vivre tout le temps avec la tragédie. Mercredi, j'ai appris la mort de trois soldats qui étaient au Mali, dans un véhicule blindé qui a sauté sur une mine. Un avait 19 ans, 19 ans, et il s'était engagé dans l'Armée juste après les attentats du mois de janvier, de Charlie Hebdo. Cela l'avait motivé. L'autre avait 20 ans, et le troisième avait 31 ans et il est père d'un garçon de quatre ans. Je vis avec la tragédie. J'ai vécu les attentats. J'ai connu beaucoup d'épreuves, et ce qui fait la force d'un Président, ce n'est pas d'être indifférent, insensible ! C'est au contraire de partager ces épreuves, mais en même temps, de montrer que je tiens bon, dans toutes ces difficultés, dans tous ces défis. Parce que si j'avais donné l'impression de faiblir, de douter, de m'interroger, pas simplement sur les questions économiques ! Sur ces questions-là, essentielles, le terrorisme...

Léa SALAME : Enfin les questions économiques, vous avez donné l'impression de douter, Monsieur le Président.

LE PRESIDENT : Non ! Jamais. J'ai pris cette ligne et j'ai...

Léa SALAME : Vous avez douté ! Vous avez fait des pas en avant, des pas en arrière !

LE PRESIDENT : Mais on fait toujours...

Léa SALAME : Ah bon ? Quand on est Président ?

LE PRESIDENT : Mais vous pensez qu'on peut faire aussi facilement : on est Président, il n'y a pas de Parlement, il n'y a pas de partenaires sociaux, il n'y a pas de mouvement, il n'y a plus rien et on décide soi-même ? Non. Je vous assure...

Léa SALAME : Gouverner, c'est choisir, Monsieur le Président.

LE PRESIDENT : Mais ce n'est pas décider tout seul. Ça, je peux vous l'assurer. Il y a une société. Mais je ne suis pas indifférent. Et si parfois, il y a des critiques qui me blessent cela peut arriver j'ai le devoir de ne pas le montrer, pour que les Français pensent que je n'ai pas de doute sur le cap que j'ai choisi, même si j'entends tout ce qui se dit.

David PUJADAS : Ce sera le mot de la fin. Merci...

LE PRESIDENT : Merci à vous.

David PUJADAS : ... Monsieur le Président, d'avoir répondu à nos questions.

Léa SALAME : Merci, Monsieur le Président.

Lea SALAME : Merci, monsieur le Président...

LE PRESIDENT : Merci à vous.

Léa SALAME : ... Merci David, merci Karim, merci évidemment aux Français qui ont accepté de jouer le jeu et de vous poser des questions.